

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES DE LA

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

..oφo.. XXVIIe année ..oφo..



L'OFFRANDE DE SAINTE ANNE  
PAR Q. METSYS

Setze pages  
surnuméraires

Vol. 27    Avril 1899    No. 1

# ANNALES

DE LA

## Bonne Sainte Anne

### de Beaupré



BULLETIN ILLUSTRÉ  
DU

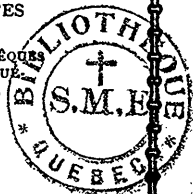
## Pèlerinage et de l'Archiconfrérie

PUBLIÉ CHAQUE MOIS  
PAR LES PÈRES RÉDEMPTORISTES

AVEC L'APPROBATION DE  
NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES  
DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC,  
DE TORONTO, DE MONTRÉAL,  
D'OTTAWA ET DE ST-BONIFACE



QUÉBEC  
1899



## DÉCLARATION

Désirant nous conformer absolument et entièrement au décret d'Urban VIII, nous déclarons ne vouloir attacher qu'une foi purement humaine aux faits extraordinaires et surnaturels relatés dans les *Annales de la Bonne sainte Anne*. De même, en employant des termes d'éloge ou de vénération à l'adresse de pieux personnages, nous n'entendons aucunement prévenir le jugement de la sainte Eglise, à laquelle nous nous soumettons d'esprit et de cœur.

LE DIRECTEUR.



Vol. 27 \* Avril 1899 \* N° 1

Annales de la Bonne Sainte Anne

de Beaupré

### Avis de l'administration



bonnement. — La vingt-sixième année des *Annales* finit avec le présent numéro. C'est donc le temps de s'abonner ou de renouveler son abonnement. Dans ce dernier cas, il ne suffit donc pas d'avoir intérieurement l'intention de continuer à recevoir les *Annales*, mais il faut la manifester au Directeur ; autrement l'on court risque d'être mis au nombre de ceux dont les noms doivent être rayés des listes, c'est-à-dire, des morts et des absents.



Renvoi. — Ceux qui ne désirent ou ne peuvent plus recevoir les *Annales*, n'ont qu'à en donner avis à leur maître de poste ; celui-ci est pourvu de cartes spéciales à cet effet, et il n'en coûte rien pour les expédier.



Changement de domicile. — En donnant avis au Directeur d'un changement de domicile, on ne doit jamais omettre de donner son ancienne adresse, car aucun changement sur les listes n'est possible sans ce renseignement. De plus ces demandes doivent être faites avant le premier de chaque mois, car après cette date les

*Annales* vont encore une fois à l'ancienne adresse et l'on court ainsi le risque de perdre ce numéro. D'ailleurs, il n'en coûte encore rien, puisque les maîtres de poste sont également fournis de cartes pour cela ; mais il faut leur en donner avis.



**Réclamations.** — Bien que les *Annales* soient fidèlement adressées à tous les abonnés, il arrive parfois qu'elles s'égarent sans aucune faute de notre part, et n'arrivent pas à destination. Dans ce cas on nous trouvera toujours disposés à les remplacer si on nous dit quels numéros sont en défaut et en quelle quantité.



**Actions de grâces.** — Nous publions fidèlement toutes les actions de grâces qu'on nous adresse, mais comme elles sont en très grand nombre, nous ne pouvons le faire à date fixe. Voici l'ordre que nous suivrons désormais : 1° Tous les mois, la liste complète des actions de grâces accompagnées d'une offrande et reçues durant l'avant dernier mois ; 2° Aussitôt que possible celles qui ne sont pas accompagnées d'une offrande, mais qui seront signées ; 3° Celles enfin qui ne portent que des initiales. Ces dernières seront condensées et réunies sous un seul titre. Ces mesures sont devenues nécessaires, malgré toutes nos pages surnuméraires, pour ne pas laisser accumuler indéfiniment la matière.



**Expédition.** — L'expédition des *Annales*, durant l'année dernière ne s'est pas toujours faite à la satisfaction de tous, mais n'oublions pas que certains numéros portaient seize et même trente-deux pages surnuméraires de petit texte, au point que dans le cours de l'année, les abonnés ont reçu la valeur de quatorze numéros au lieu de douze. Or, chacun le comprend, ces augmentations ne se font pas sans un surcroît considérable de travail et sans entraîner par conséquent quelques délais dans l'expédition. C'est pourquoi nous comptons sur l'indulgence de nos abonnés, d'autant plus que toutes les mesures sont maintenant prises pour en assurer la régularité à l'avenir, malgré les seize pages dont nous les gratifierons à chaque numéro durant six mois et peut-être plus encore.



**Correspondance.** — Nos abonnés peuvent juger de la régularité que nous entendons établir dans le service des *Annales* par la

diligence et la ponctualité avec lesquelles nous répondons à chacune de leurs lettres. Qu'on nous permette de faire remarquer à ce sujet que toute lettre renfermant quelque valeur reçoit *invariablement* sa réponse ; par conséquent, si on ne l'a pas reçue dans les délais ordinaires, c'est un signe que la lettre n'est pas arrivée à destination.



**Prime.** La prime de cette année est l'image de la Bonne sainte Anne. Elle est encore plus belle que celle de saint Joseph. La société Saint Augustin de Bruges, si bien connue pour ses éditions de luxe, a sollicité comme une faveur la permission de l'encarter dans son grand almanach catholique de 1900. C'est dire que cette prime est très appréciée même en Europe où l'imagerie est pourtant rendue à un si haut degré de perfection. Cette image artistique n'est pas dans le commerce ; elle est destinée aux seuls abonnés des *Annales* et leur sera adressée franc de port sur remise du prix de l'abonnement.



**Annales de 1898.** — On peut encore se procurer au prix de l'abonnement la collection et même la prime des *Annales* de l'année dernière. La collection complète des 26 volumes des *Annales* vaut \$ 10.00.



**Aux zélateurs.** — Nous nous chargeons de faire relier *gratuitement* la collection des nouvelles *Annales* de tout zéléateur qui nous fera remise de 50 abonnements et plus, pourvu qu'il nous l'envoie avec 10 cts pour en défrayer le port et l'emballage. L'image de saint Joseph y sera encartée. Ceux qui nous feront toucher le prix de 100 abonnements recevront ce beau volume en *pur don*.

P. GIRARD, C. SS. R.

---

J'espère en Jésus, sur la terre  
Je n'ai pas rougi de sa foi,  
Au dernier jour devant son Père  
Il ne rougira pas de moi.



# Album de Sainte Anne

## LA DÉVOTION À SAINTE ANNE AU CANADA

### IX. — Le Fondateur de la Confrérie des menuisiers



ON donnait autrefois le titre de patron ou de fondateur à celui qui avait bâti, fondé ou doté une église ou un établissement religieux. Les princes et les seigneurs, les rois eux-mêmes, dans ces âges de foi, ambitionnaient ce titre. Estimant à bon droit les biens spirituels plus que les richesses de la terre, ils versaient volontiers leur or pour s'assurer les puissants secours de la prière pendant la vie et après la mort.

Telles étaient aussi, disons-le avec un légitime orgueil, les convictions religieuses de la plupart des pionniers de la Nouvelle-France ; elles étaient en particulier celles du fondateur de la confrérie des menuisiers de Québec.

Jean Levasseur, aussi nommé Lavigne, était originaire de Paris ; mais il habitait Bois-Guillaume, près de Rouen, lorsqu'il quitta la France, avec sa femme et ses deux enfants, pour se joindre au nombreux groupe d'émigrants qui suivirent M. de Lauzon, en 1651. Membre influent et même maître de la confrérie des menuisiers de Paris, il emportait avec lui ce qui devait faire sa force et le signaler dans sa nouvelle patrie : une grande dévotion à sainte Anne. Il en donna une première preuve l'année suivante en présentant au baptême sa fille aînée sous le nom d'Anne, sa patronne.

Actif, intelligent et maître en son art, Levasseur ne tarda pas à se créer une position enviable à Québec. Sa place était marquée d'avance chez les Jésuites et les Ursulines, ainsi qu'au fort et à l'église, chaque fois qu'il y avait des travaux de menuiseries à exécuter (1). Son éducation, plus qu'ordinaire pour cette époque, lui valut en outre de nombreux emplois publics. Le Conseil souverain, établi en 1663, le nomma tour à tour

(1) Greffe de Rageot, 3 décembre 1681.

huissier royal, officier de police, concierge de prison, surveillant des travaux publics, évaluateur des bâtisses, curateur des successions vacantes, et gardien des archives; c'est même dans sa maison que se tinrent à deux reprises les séances de ce Conseil qu'on peut appeler le premier Parlement du Canada. La *Compagnie des Indes Occidentales*, qui prit la direction des affaires en 1664, ne fut pas moins favorable à Levasseur: non seulement elle le maintint dans toutes ses charges, mais elle l'adjoignit de plus aux officiers chargés de faire son livre terrier (1).

Tout encourageante qu'elle fut, cette position n'était pourtant pas celle que Levasseur avait rêvée pour sa famille. En apercevant pour la première fois cette attrayante Côte de Beaupré, avec sa rivière poissonneuse, ses prairies naturelles, ses beaux grands arbres et ses forêts giboyeuses, son esprit clairvoyant et pratique lui en avait de suite révélé le brillant avenir. Aussi, fut-il un des premiers à s'y tailler, le 30 janvier 1653 (2), un beau domaine large de cinq arpents sur une lieue et demie de profondeur, dans la future paroisse de Sainte-Anne. C'est là qu'il entendait établir ses enfants et se fixer lui-même. Mais la multiplicité des affaires et les exigences de ses fonctions le retenant toujours à Québec, il ne put donner suite à son projet et, deux ans après, il fut contraint d'en céder tous les avantages à l'un de ses amis, Pierre Boivin (3).

Ce désappointement ne diminua en rien l'affection de Levasseur pour la paroisse de son choix; au contraire, son offrande y est inscrite dans les registres tout à côté de celle de M. Thomas Morel (4), le digne prêtre chargé par Mgr de Laval du soin d'organiser la paroisse. Il a même l'honneur d'ouvrir ce Livre d'or de la Bonne sainte Anne, dans lequel sont venus s'inscrire par la suite les noms les plus illustres: des papes et des souverains, des cardinaux et des prélats, des princes et des gouverneurs.

(1) Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, vol. II, pp. 59, 77, 181, 269, 298, 312, 337, 362, 813.

(2 et 3) Archives du Séminaire de Québec: *Cartulaire*.

(4) Archives de Sainte-Anne de Beaupré: *Recettes et dépenses*, tome I, f. 1.

Les menuisiers de Québec avaient donc été bien inspirés, en décernant à un homme de cette valeur le titre et les honneurs de leur confrérie. Celle-ci, en effet, n'étant encore qu'à ses débuts, avait besoin d'une main ferme et puissante pour la diriger et la consolider. Il fallait se mettre en relation avec les confrères de Paris pour en obtenir la communication des bulles et indulgences, des statuts et privilèges propres à leur confrérie ; veiller à l'ornementation de la chapelle et pourvoir à son ameublement ; ériger un autel et le fournir de tous les ornements nécessaires : autant de choses difficiles à obtenir par quiconque doit compter avec les sentiments variés et les divergences d'opinion de tout un public. Mais Levasseur était l'homme de la circonstance, digne de sa position, digne aussi de la confiance que l'on plaçait en lui.

Son premier acte fut un acte de générosité envers ses confrères : il leur donna gratuitement la place d'un banc qu'il avait acquise à perpétuité dans la chapelle de sainte Anne, tant « à cause, dit-il, de la dévotion qu'il a envers sainte Anne, » que pour « gratifier les dits confrères de son art. » Tout ce qu'il demande en retour est un memento pour lui et les siens, « après leur décès » dans les prières récitées « à la fin du service des « trépassés qui se dit en la dite chapelle Sainte Anne le lendemain de la dite fête de sainte Anne » (1).

---

(1) ADVENANT le vingt-huitième jour de juillet mil six cent cinquante-sept, est comparu devant moi, secrétaire du Conseil établi par le roi à Québec, notaire en la Nouvelle-France, et témoins soussignés, Jean Levasseur, maître menuisier, lequel nous a dit et déclaré :

Qu'encore que par le contrat ci-dessus il soit spécifié que le curé et marguilliers de l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec lui aient accordé et assigné une place de cinq pieds sur trois à quatre de large, le long de la muraille, ainsi qu'il est plus amplement porté au dit contrat, en la chapelle de Sainte-Anne, autrement dite du Rosaire, et que icelle ayant été par lui payée à ses frais et dépends aux dits sieurs curé et marguilliers ; ce nonobstant.

A cause de la dévotion qu'il a envers sainte Anne, et comme en étant un des membres à la cause de sa vacation de menuisier, voulant en cela gratifier les dits confrères de son art, a volontairement cédé et quitté la dite place, cède et quitte icelle, sans en rien demander pour le remboursement de ce qu'il en peut avoir déboursé envers les dits sieurs curé et marguilliers, pour [y] être fait un banc pour servir aux maîtres de la dite confrérie, ainsi qu'on fait en France es confréries érigées aux paroisses et autres lieux ; icelui banc faire faire par les dits maîtres de

Qui n'admèrerait dans un simple ouvrier cette foi profonde et cette charité ardente qui le portent à sacrifier une partie de ses épargnes pour le service de Dieu et l'avantage de ses compagnons ! Et dire que ce trait de générosité, à cette époque, n'est qu'un entre mille ! *L'Abeille* du Séminaire de Québec (1) en a déjà publié une longue liste, mais elle est encore incomplète et le sera probablement toujours, tant ces exemples sont nombreux. Riches et pauvres, hommes et femmes, gouverneurs et colons, tous voulaient contribuer selon la mesure de leurs moyens à la décoration des églises et à la décence du culte divin : les uns en versant de leur or, les autres en apportant le produit de leur travail et de leur industrie. Champlain lui-même en avait donné l'exemple, Mettant à contribution son goût et ses talents pour la peinture et le dessin, ce père de la patrie utilisait les rares loisirs que lui laissait sa charge de gouverneur, à faire des images pieuses pour la décoration de Notre-Dame de Recouvrance. Cinq ans après sa mort, le trésor de

---

confrérie aux dépens et sur revenu d'icelle, sans que le dit cédant soit tenu à autre chose que de livrer la dite place.

Seulement et en faveur de la dite remise faite par le dit Levasseur, les dits maîtres de confrérie, pour et au nom de tous les confrères présents et à venir, ont accepté icelle donation et remise, moyennant quoi, ils se sont obligés, tant pour eux que leurs successeurs, présents et à venir, de faire lire et chanter, à la fin du service des trépassés qui se dit en la dite chapelle Sainte-Anne, le lendemain de la fête Sainte-Anne, la prose de *languentibus in purgatorio* avec les répons et versets et oraisons, et ce pour le repos de l'âme des fidèles trépassés, et spécialement pour le repos de l'âme du dit donateur et de Marguerite Richard, sa femme, après leur décès, et de toute leur famille ;

Et commenceront les dits services à être faits à la diligence et soin des dits maîtres de confrérie du jour de la dite donation et remise, pour être continués d'an en an, et à perpétuité, et toujours sans discontinuer.

Car, ainsi a été accordé et stipulé entre les dits maîtres de confrérie et le dit donateur, étant pour lors en charge Raymond Pagé dit Quercy, Pierre Miville, maître menuisier, promettant &c., obligant chacun en droit soi &c., renonçant &c.

Fait et passé à Québec, les jour et an susdits, en présence de Julien Martin et Anicet Villain de la Mainerie, témoins soussignés avec les dits maîtres de confrérie acceptant, et est approuvé les noms écrits en marge qui sont Raymond Pagé, dit Quercy, P. Miville, G. Loyer, Pierre Biron, Jean Levasseur, Jacques Viger, Jacques Ratté, François Gariépy, M. Poulin, J. Martin, Villain, AUDOUART, notaire, avec paraphe.

l'église en, possédait encore six de ces précieuses images, que l'incendie de 1640 avait respectées ; elles n'étaient peut-être pas toutes à l'abri de la critique la plus sévère, mais à coup sûr elles étaient absolument dignes de respect et de vénération (1).

Mais entre tous ces dons, il en est un qui surpasse les autres en importance et en grandeur : c'est celui de Martin Grouvel.

Martin Grouvel ou Grouel, était navigateur et voyageait habituellement entre Montréal et Tadoussac. Aimant toutefois la vie calme et paisible, il se retirait volontiers sur sa ferme de Saint-Martin des Marais acquise le 17 avril 1644 (2), dans la seigneurie de Beauport. Sa maison, ouverte à tout voyageur, était souvent le terme des courses apostoliques, des missionnaires Jésuites, et servait alors de chapelle publique (3).

A force d'économie, ce brave marin était parvenu, en outre, à acquérir une belle terre de « onze arpents de front sur une lieue et demie de profondeur, » dans cette partie de la seigneurie de Beauport qui s'étendait alors au-delà de la rivière Montmorency. A ce fief, car c'était plus qu'une terre ordinaire, il avait complaisamment donné le nom de *Côte Sainte-Marguerite*, en l'honneur de sa digne épouse, Marguerite Auber, comme il avait donné le sien à sa terre de Beauport. Or, il ne le possédait que depuis deux ans lorsqu'il en fit don à l'église de Québec (4), dans l'intention évidente de la mettre désormais à

1 « Six pauvres images du travail de feu M. de Champlain. » (Archives de N.-D. de Québec ; *Inventaire général des Biens meubles appartenant à la paroisse de Notre-Dame de Recouvrance de Kébec, 1640.*)

(2) Greffe d'Audouart : Concession de R. Giffard à M. Grouvel.

(3) *Journal des Jésuites*, p. 147.

(4) PAR DEVANT LOUIS ROUER, furent présents honorable homme Martin Grouel et Marguerite Aubert... faisant donation à la paroisse de Québec de la Concession dite Sainte-Marguerite, contenant onze arpents de front, ou environ, sur le grand fleuve St-Laurens, sur une lieue et demie de profondeur restant dans la censive des Seigneurs de Beauport, ... tenant la dite concession d'un côté au Sieur Abbé de Lauzon, d'autre côté à Louis Guimond ; par devant, sur le dit grand fleuve St-Laurens et Ruisseau dit la Grand'Rivière ; par derrière, aux terres non concédées, Aux dits donateurs appartenant... par la concession du 20 février 1654, signée De Lauzon... Fait et passé en leur maison de St Martin des Marais en la seigneurie de Beauport, le 29 mars 1656, en présence de Jacques Fournier, sieur de la Ville et Guillaume Loyer dit Duchesneust, demeurant à Québec. ROUER, A., notaire. (*Archives de N.-D. de Québec.*)

l'abri de tout embarras financier. On dirait, vraiment que l'œil exercé du marin, perçant le brouillard épais de l'avenir, entrevoyait déjà les brillantes destinées de cet endroit. C'est, sur sa terre, en effet, que se trouve aujourd'hui le florissant village du Sault-Montmorency, avec sa belle église, son presbytère, ses écoles et ses vastes usines. Mais, par un malheureux empressement, les marguilliers la cédèrent aussitôt à vil prix à Charles Cadieux, dit Courville (1), qui y a attaché son nom. Quant à Gravel, l'hôte, le nautonnier et le guide des missionnaires, le bienfaiteur insigne, rien qui y rappelle son nom, ni même sa présence. Espérons que la postérité plus reconnaissante saura réparer cette omission des ancêtres.

P. GIRARD, C. SS. R.



(1) Greffe de Rouër : acte de vente, 2 avril 1656.



SAINT MICHEL

par MARTIN SCHOEN


  
**Patrons des Paroisses**
  
**SAINT MICHEL**

**L**ES peintres s'accordent à représenter saint Michel sous la forme d'un guerrier, armé de pied en cap, écrasant l'ange rebelle et le perçant de son dard vainqueur. Sans doute saint Michel, étant un pur esprit, n'a ni dard, ni casque, ni bouclier, mais en vérité rien ne symbolise mieux sa vaillante fidélité : tout saint Michel est là, avec son histoire qui commence au premier jour du monde pour ne finir qu'au dernier :

Saint Michel et l'Eglise. — Dès le matin de la Création, Michel brille comme un soleil et mérite par sa valeur le titre de *Prince de la milice céleste*. Comme s'exprime saint Jean, il y eut un grand combat dans le ciel. A peine était-il créé, que Lucifer, ébloui par sa beauté, leva l'étendard de la révolte contre son Créateur, et ébranla une grande partie des anges. Mais, soudain, un des plus brillants esprits fit retentir les voûtes du ciel du cri de fidélité qui lui a valu son nom : Michel ! *Quis ut Deus !* Qui est comme Dieu ! Cet appel rallia la grande majorité des esprits angéliques sous les enseignes du loyal Archange. « Et il se fit un grand silence dans le ciel, pendant que Michel livra bataille au Dragon et à ses anges. » Ceux-ci furent (Apoc. XII, 7.) vaincus et chassés du paradis, et l'on entendit des millions de voix qui criaient : « Salut, honneur, l'hommage, au Dieu Tout-Puissant. » Pour récompenser l'ange victorieux, le Seigneur le proclama : Prince de la milice céleste, général de ses armées, « le préposé du Paradis qu'honorent à jamais tous les concitoyens des anges. »

Dans le cours des siècles, continuant de poursuivre sur la terre Satan, son ennemi vaincu, saint Michel est devenu et s'est toujours montré le fidèle Protecteur de la sainte Eglise, sous la loi primitive et la loi mosaïque, comme sous la loi évangélique. C'est lui qui envoie les esprits bienheureux converser



familièrement avec les patriarches, ces grands amis de Dieu ; c'est lui (Dan. X, 13.) qui conserve, au milieu de l'idolâtrie des peuples, la vraie religion et le sang d'Abraham et de David dans la tribu de Juda, de laquelle devait naître le Messie ; c'est lui qui aide sur la terre le Souverain Pontife et tous les Evêques dans le gouvernement des âmes ; c'est à lui que l'Eglise demande de « venir au secours du peuple de Dieu » contre les attaques du démon.

Cet angélique Patron de l'Eglise aime et protège particulièrement notre chère patrie. On peut le conclure d'une vision de la célèbre Catherine de saint Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec. Voici dans quelles circonstances : Mgr de Laval avait défendu, sous peine d'excommunication, la traite de l'eau-de-vie, si désastreuse pour les pauvres sauvages. Mais, le gouverneur refusant de lui prêter main forte, les désordres n'eurent bientôt plus de bornes. Dieu lui-même vint alors au secours de son ministre, par l'épouvantable tremblement de terre de 1663. Auparavant il fit connaître ses desseins à sa fidèle servante, Catherine de saint Augustin. « Le cinq février, écrite dans son journal, j'eus comme une assurance infaillible que Dieu était près de punir le pays, pour les péchés qui s'y commettaient, surtout pour le mépris qu'on faisait de l'Eglise. . . . Le soir, au même instant qu'un tremblement de terre commença, je vis en esprit quatre démons, qui occupaient les quatre côtés des terres voisines de Québec et les secouaient fortement, comme voulant tout renverser ; et sans doute ils l'auraient fait, si (1) « un personnage d'une beauté admirable et d'une majesté ravissante qui était au milieu d'eux et qui lâchait de temps en temps la bride à leur fureur, ne l'eut retenue lorsqu'ils étaient sur le point de tout perdre. » Trois jours après, étant devant le Saint Sacrement, je me sentis intérieurement invitée d'écouter et de voir. . . . Il me sembla que saint Michel était celui qui me parlait. Voici d'abord ce qu'il me fit entendre : « Parlez au cœur de Jérusalem, et assurez la que ses maux sont finis, que ses iniquités lui sont pardonnées. » (Isaïe, XI, 2.) Il portait en sa main gauche trois flèches, et à la droite une balance ; sur

(1) *Marie de l'Incarnation*, lettre 159.

ces flèches étaient écrits ces mots : Impiété, Impureté, Détraction. Et elles étaient comme attachées ensemble par cette devise : *Quis ut Deus*, Qui est semblable à Dieu ? Et la même devise semblait lui composer une espèce d'habillement ; les flèches étaient prêtes à être décochées ; un des bassins de la balance était rempli, et comme comblé des paroles précédentes du prophète Isaïe ; l'autre était presque vide et l'on ne voyait dedans qu'une légère vapeur. On me fit entendre que ces flèches étaient trois sortes de punitions pour trois sortes de péchés, qui sont ordinaires en ce pays : l'impiété, l'impureté, et le peu de charité, surtout dans les détractions et les désunions. Je priai l'ange d'avoir un peu de patience, et de ne pas lancer sitôt ses flèches. Il me dit : « On ne se rit point de Dieu. *Deus non irredetur* (Galat., VI, 7). Je lui dis : « Dieu oubliera-t-il ses grandes miséricordes ? Qu'il me punisse, moi, qui ai attiré sa colère sur ce pauvre pays ; qu'il pardonne aux autres. » On ne me fit autre réponse sinon que je lusse bien l'écriture qui était dans la balance. Je restai étrangement touchée que Dieu fût si irrité, et mon cœur était dans un grand désir de pouvoir l'apaiser. Je n'ai jamais si bien conçu ce que c'est que le péché, que pour lors. Qu'il y a peu de foi ! et que l'on ne comprend guère ce que c'est que Dieu (1) ! »

Plus heureux donc qu'Abraham, l'ange tutélaire du Canada trouva assez de justes pour calmer le courroux du ciel. « Par une protection particulière de Dieu sur nos habitations, raconte le P. Lalemant(2), nous voyons proche de nous de grandes ouvertures qui se sont faites, et une prodigieuse étendue de pays perdue, sans que nous y ayons perdu un enfant, non pas même un cheveu de la tête. Nous nous voyons environnés de bouleversements et de ruines, et toutefois nous n'avons eu que quelques cheminées démolies, pendant que les montagnes d'alentour ont été abimées. »

« Evidemment, Dieu ne voulait pas la mort des coupables, mais leur conversion et leur vie. « On ne saurait croire, dit Marie de l'Incarnation (3), le grand nombre de conversions que Dieu

(1) Ragueneau, *Vie de Catherine de saint Augustin*.

(2) *Relations des Jésuites*, l'année 1663, ch. II.

(3) *Lettre historique*, 65<sup>e</sup>.

a opérées . . . Au même temps que Dieu a ébranlé les montagnes et les rochers de marbre de ces contrées, on eût dit qu'il prenait plaisir à ébranler les consciences. Les jours de carnaval ont été changés en des jours de pénitence et de tristesse ; les prières publiques, les processions, les pèlerinages ont été continuels ; les jeûnes au pain et à l'eau fort fréquents ; les confessions générales plus sincères qu'elles ne l'auraient été dans l'extrémité des maladies. On a vu des réconciliations admirables, les ennemis se mettant à genoux les uns devant les autres avec tant de douleur, qu'il était aisé de voir que ces changements étaient des coups du ciel et de la miséricorde de Dieu, plutôt que de sa justice. »

Et nous, ne serions-nous pas menacés de châtimens semblables pour des crimes semblables ou plus grands encore ? Et se rencontrera-t-il, aujourd'hui comme alors, assez d'âmes saintes pour changer ces châtimens en avertissemens salutaires et en dignes fruits de pénitence ? Pourquoi, pensez-vous, le Souverain Pontife a-t-il ordonné aux prêtres et aux fidèles du monde entier d'implorer le secours de Marie et de saint Michel tous les jours après la messe basse ? Ne serait-ce pas parce que Sa Sainteté est convaincue qu'aucune puissance humaine ne peut contenir la fureur des démons déchainés sur le monde en punition de nos péchés ; et que seule, la Vierge puissante, qui « de son pied virginal a écrasé la tête du serpent, » et l'éternel Vainqueur des anges rebelles sont capables de renverser les audacieuses entreprises de l'enfer contre le bonheur des hommes ?

A la fin des temps, il y aura encore un grand combat entre le Chef des bons anges et le Dragon infernal, et, comme toujours, une nouvelle et dernière victoire du général des armées angéliques, qui, en récompense, portera l'étendard de la croix, au grand jour du jugement universel, et appellera sous ce signe triomphant les élus de toute nation et de toute tribu pour les introduire solennellement dans le ciel, et les présenter au trône du Roi immortel des siècles (1).

En vérité ne faut-il pas s'écrier avec la sainte Eglise : Merveilleux sont les exploits du vaillant et victorieux Archange Michel !

(1) Office de la Dédicace de saint Michel, 29. Sept.

Quelle gloire pour lui de s'être, le premier, dans le monde, mis au service de Dieu ; d'avoir, le premier, combattu pour la vérité, et vaincu le démon ; d'avoir été placé à la tête de l'Eglise angélique et préposé à la garde de l'Eglise humaine ; et d'avoir reçu la promesse d'être le Porte-Etendard de Jésus-Christ au dernier jour !

Saint-Michel et le chrétien. — Eh bien, cher lecteur, ce puissant Archange est votre bier-faiteur et le mien : il est « le messager de Dieu en faveur des âmes justes. »

Il prend les fidèles sous sa garde dès le berceau. Elevé par le Seigneur à la dignité de Chef des anges c'est à lui, remarque saint

Alphonse, qu'il appartient d'assigner à chaque fidèle son ange gardien ; de diriger cet ange et de lui apprendre la meilleure manière de nous conduire et de nous défendre contre nos ennemis.

Non seulement il obtient à ses pieux serviteurs le courage et la force de résister aux tentations de l'enfer, mais il vient encore combattre en personne lorsqu'il les voit fortement pressés par le démon ou exposés au péril prochain de tomber dans le péché. Il établit autour des fidèles en danger une garde de saints anges qui les défendent. Ange de l'obéissance, il les aide à accomplir la sainte volonté de Dieu et leur enseigne les voies de la perfection. En un mot, il les secourt dans toutes leurs nécessités spirituelles et temporelles, comme on peut l'inférer de cette antienne de son office : « Glorieux Prince, saint Michel Archange, souvenez-vous de nous ; ici et partout, priez toujours pour nous le Fils de Dieu. »

Mais c'est spécialement au moment de la mort que saint Michel est chargé de nous assister contre les attaques de l'enfer qui deviennent alors plus violentes. De là, ces paroles que l'Eglise met sur les lèvres de Notre-Seigneur : « Michel Archange, je vous ai établi prince sur toutes les âmes qui doivent être reçues dans mon royaume ; » de là, cette prière de l'office du saint : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au redoutable jugement ; » et cette autre de la recommandation de l'âme : « Que saint Michel reçoive cette âme sous sa protection. »

L'âme doit-elle expier au purgatoire, le charitable Archange ne l'abandonne pas : il la console, il la soulage ; il porte les

fidèles à prier pour elle. Car « Dieu lui a confié les âmes des saints, afin qu'il les conduise en paradis (1). » L'Eglise le lui demande à l'Offertoire de la Messe des Morts : « que le portenseigne saint Michel, s'écrie-t-elle, introduise ces âmes dans la sainte lumière que vous avez promise, Seigneur, à Abraham et à sa race. »

Vous l'avouerez, cher lecteur, puisque saint Michel est le bienfaiteur de tout le monde, il est juste que tout le monde l'honore. Aussi son culte est-il universel dans l'Eglise. Le saint d'ailleurs paie « par des bienfaits les honneurs qu'on lui rend, et sa prière mène au ciel. » « La dévotion à saint Michel, enseigne saint Alphonse, est un signe de prédestination (2). »

Or, quelques pratiques bien faciles suffisent pour vous attirer des faveurs spéciales de la part de ce généreux Patron, qui fait du bien même à ceux qui l'oublie. Promettez-lui, par exemple, de n'entrer dans aucune association que l'autorité religieuse n'a pas expressément approuvée, sans consulter auparavant votre confesseur, de peur de faire partie, à votre insu, de ces nombreuses sociétés secrètes, dont le diable est le véritable Grand-Maître. Dans toutes les tentations que vous suscite l'enfer, ne manquez pas de réclamer le secours du Vainqueur de Satan. Avez soin d'invoquer saint Michel tous les jours, ne serait-ce qu'en récitant votre *Confiteor* avec une grande confiance dans le saint Archange, dont vous prononcez alors jusqu'à deux fois le nom puissant ; ou en suivant en esprit la belle prière que le prêtre lui adresse après chaque messe basse ; ou même en récitant en votre particulier cette prière que je reproduis ici au bénéfice de votre dévotion :

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat et soyez notre sauvegarde contre les embûches du démon. — *Que Dieu lui commande*, nous vous en supplions : et vous, Prince de la milice céleste, par le pouvoir divin qui vous a été confié, précipitez au fond des enfers Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour la perte des âmes. Ainsi soit-il !

A. GUILLOT, C. SS. R.

(1) Office de l'apparition de saint Michel, au mont Gargan, 8 mai.

(2) Œuvres complètes, T. XHI, p. 331-348.

PIEUX SOUVENIRS



R. P. ALFRED PAMPALON

Le Serviteur de Marie

**U**NE pieuse mère de famille, à la veille de mourir, dit à ses enfants réunis près de son chevet : « Mes chers enfants, le bon Dieu m'appelle à lui. Bientôt vous n'aurez plus de mère sur la terre ; mais levez les yeux au ciel ; là vous avez une mère infiniment bonne et puissante, la très sainte Vierge Marie : c'est cette mère-là que je vous lègue ; c'est à elle que je vous consacre et vous confie ; aimez-la, elle vous aimera et vous protégera. »

Celle qui parlait ainsi n'était autre que la mère du R. P. Alfred Pampalon ; elle était entourée des huit enfants qui lui restaient et dont l'aîné n'avait que quinze ans.

Cette mère ajoutait : « Je sais que je m'en vais à Dieu ; je vais prier pour avoir de bons enfants, pour avoir des prêtres

dans ma famille.» Cette petite scène de famille, ces adieux si chrétiens firent surtout une profonde impression sur le cœur d'Alfred, âgé à peine de six ans. Déjà les premiers mouvements de son cœur dirigés par sa vertueuse mère s'étaient portés vers Dieu ; et les saints noms de Jésus et de Marie avaient été les premiers mots qu'elle lui avait appris à articuler. Déjà le nom de Marie était sa joie, sa consolation, et voilà que Marie lui était léguée pour mère ! Dès ce moment, comme un autre saint Jean, il sentit son cœur brûler d'amour pour elle, il lui donna son cœur et il le lui gardera avec la plus entière fidélité jusqu'à son dernier soupir. Marie sera partout dans sa vie, dans son enfance, dans son adolescence, dans sa jeunesse, au milieu du monde aussi bien qu'au monastère : de sorte que cette dévotion est la note caractéristique de sa vie et qu'il mérite à tous égards le beau titre de « *Serviteur de Marie* ».

Alfred Pampalon naquit le 24 novembre 1867, à Notre Dame de Lévis. Que de fois Alfred manifesta sa joie d'être né dans une ville dédiée à Marie ! Son berceau avait donc été placé sous ses auspices maternelles ! De plus, n'était-ce pas là, que sur les genoux de sa pieuse mère il avait appris à connaître Jésus et Marie ? N'était-ce pas là que plus tard, au collège, il fit sa première communion ? n'était-ce pas là que dans sa quatorzième année, éprouvé par une maladie mortelle, il fit le vœu d'entrer en religion, s'il guérissait ? A peine eut-il émis ce vœu que sa guérison fut complète. Il quitta les cours commerciaux pour entrer dans les humanités. A la fin de sa rhétorique, il retomba dangereusement malade d'une inflammation de poumons ; il avait alors environ dix-sept ans et demi. On crut que c'en était fait de lui : il reçut de nouveau les derniers Sacraments. La famille, qui voulait conserver le bon Alfred fit une neuvaine en l'honneur de la Bonne sainte Anne de Beau-pré. Il guérit, et au commencement de juin 1886, il prit le bâton de pèlerin, et se dirigea à pied vers le sanctuaire privilégié de la grande Thaumaturge, parcourant une distance de vingt et un milles. Là, il put accomplir son vœu : il fut admis dans la Congrégation du Très Saint Rédempteur, et apprit que six autres Canadiens l'accompagneraient au noviciat de St-Trond en Belgique. Il remercia le Seigneur d'avoir daigné jeter un

regard miséricordieux sur son serviteur en voulant bien le retirer du monde, et c'est ce qu'il appela un prodige de la Bienheureuse Vierge Marie à son égard ; car c'est à Elle qu'il avait confié l'affaire si importante de sa vocation et le choix de la famille religieuse dans laquelle il entrerait.

Déjà dans le monde il avait excellé dans la dévotion envers Marie. C'est ce qui lui faisait dire plus tard : « Oh ! quel heureux moment ce fut pour moi, ô Marie ! d'entendre ton doux nom, étant encore enfant. A ton nom suave, mon cœur tressaillait d'allégresse. » Dès lors, il récitait tous les jours le chapelet, et se retirait assez fréquemment à l'écart pour prier : on l'entendait réciter l'oraison dominicale et la salutation angélique, et il les répétait jusqu'à dix fois de suite avec une dévotion de plus en plus vive. Une de ses tantes rapporte, qu'Alfred séjournant quelques jours chez elle durant ses vacances, elle le vit plusieurs fois à genoux devant une image de la sainte Vierge : il demeurait là plus d'une heure, immobile comme une statue : pour ne pas distraire son neveu, elle se retirait doucement, non sans une grande admiration à la vue de cet Ange terrestre. On le vit aller à confesse et à la Sainte Table, d'abord tous les quinze jours, bientôt toutes les semaines : pour les fêtes de la Sainte Vierge, il ne les manquait jamais.

Entré dans l'Institut de saint Alphonse, cet apôtre des gloires de Marie, Alfred pouvait donner libre cours à ses affections envers sa céleste protectrice. Avec quelle joie il avait lu au dessus de la porte d'entrée du noviciat ce chronogramme : *Mater Dei sis intranti janua cæli* : Mère de Dieu, sois pour celui qui entre ici la porte du ciel ! Qui dira tous les témoignages de respect et de piété filiale par lesquels il aimait à honorer la Bienheureuse Vierge Marie ? Alfred avait demandé à la Sainte Vierge de l'instruire elle-même sur la vraie dévotion qu'on doit professer envers elle : « O douce Marie, écrivait-il, ô ma bonne mère ! prêtez-moi votre assistance et veuillez, je vous en prie, m'enseigner la véritable dévotion que vos enfants doivent avoir envers vous ! » Un confrère qui a vécu six années avec ce dévot serviteur de Marie, nous dira où le P. Alfred puisa sa grande connaissance de la Sainte Vierge, et comment il a toujours été fidèle à honorer et à aimer sa bonne Mère : « Connai-



tré Marie dans ses rapports avec Dieu et avec nous : d'un côté, la respecter et lui vouer ses complaisances, ses bienveillances, ses préférences, comme à la Fille du Père, à la Mère du Fils, à l'Épouse du Saint-Esprit ; de l'autre, lui consacrer un amour filial et sans bornes comme à sa bonne Mère : c'est à quoi le pieux P. Alfred s'appliqua de toutes manières, par la lecture des livres des serviteurs de Marie, spécialement des « *Gloires de Marie*, » par saint Alphonse, et de « *la Vraie dévotion à Marie*, » par le B. Grignon de Montfort. Il n'y a pas de livres remarquables sur la Vierge qu'il ne lût en vue de mieux connaître sa Reine, qui était l'objet continuel de ses pensées. Quand il disait quelque chose sur un Saint quelconque, il cherchait quelle avait été sa dévotion envers Marie, ce qu'il en avait dit. Mais cette connaissance, il la puisa surtout dans les saintes méditations au pied de l'autel de Marie. Et toutes ses connaissances ne tendaient qu'à lui donner tout le respect, toute la préférence dont il voulait être rempli envers celle qui en était assurément digne et dont il voulait être l'éternel captif. »

« Aimer Marie en l'imitant dans ses sublimes vertus, c'était un autre caractère de sa dévotion. — Appartenir à Marie, ce n'est pas affaire de sentiment, mais bien une transformation en sa ressemblance par les actions, les inclinations, les désirs. Ce cher enfant de Marie l'entendait ainsi, et toutes les vertus faisaient l'objet de son travail, en vue de plaire à Marie : par amour pour Marie, il ne perdit jamais une minute de temps, mais l'utilisait tout entier pour étudier, faire de saintes lectures, des oraisons, des prières ; par amour pour Marie il ne perdit jamais d'occasion de se montrer charitable, de se mortifier. Il ne perdit jamais la moindre parcelle des souffrances si nombreuses dans sa vie, toutes endurées avec patience, avec résignation, avec joie, dans une conformité parfaite à la Volonté divine. Tout pour ressembler à Marie, pour lui plaire, pour mériter d'être son enfant chéri, et par là appartenir à Jésus à jamais. »

Quand on parcourt les actions de sa journée, partout et toujours on retrouve Marie. Avant et après chacune de ses actions il récitait la salutation angélique, à l'exemple de saint Alphonse ; et quelques jours avant sa mort on lui entendit dire avec son glorieux Père : « Heureuses les actions renfermées entre deux

Ave!» À tous les quarts d'heure du jour, il se recueillait pour dire un Ave. Sa première pensée à son réveil, était pour Jésus et Marie. On peut dire que le beau nom de Marie était toujours dans son cœur et sur ses lèvres. Quand il entrait ou sortait de sa chambre, il n'avait garde d'oublier de demander la bénédiction à sa bonne Mère, tout en faisant le signe de la croix avec de l'eau bénite. Les samedis et la veille des fêtes de Marie furent des jours de jeûne pour lui, tant que l'obéissance le lui permit. Les samedis, il récitait les cinq psaumes de saint Bonaventure en l'honneur du saint nom de Marie. Toutes les fêtes de la Sainte Vierge, et elles sont au nombre de quarante dans l'Institut de saint Alphonse, étaient pour lui l'occasion de redoubler de ferveur par une neuvaine ou un triduum de préparation et une octave d'actions de grâces : ce qui faisait qu'il était de ce chef presque toujours en neuvaine. En ces jours bénis, il aimait à composer une prière ou une poésie en l'honneur de Marie ; et il passait des heures au pied de son autel, exprimant tous les sentiments du fils le plus aimant envers sa mère. Le mois de Marie était pour lui le roi des mois, le mois le plus salutaire et le plus fécond en bénédictions ; il se semblait alors renouveler d'ardeur et d'amour envers la bienheureuse Vierge. Il n'eût pu, et avec raison, se croire un véritable fils de saint Alphonse, s'il n'eût eu envers elle qu'une dévotion ordinaire. Il écrivit un jour : « A moi, comme à tous les Rédemptoristes, de conserver ce précieux dépôt ; de ne jamais me laisser vaincre en amour pour Marie et son divin Fils. Pour cela, je dois être fidèle avec tous mes confrères à servir la bienheureuse Vierge, à l'exemple de mon bien-aimé Père saint Alphonse. » Il se proposait même de faire deux ouvrages sur la sainte Vierge. L'un sur *le mois de Marie* et l'autre, sur *les grandeurs, les bonités de la sainte Vierge et son culte* : il avait déjà élaboré le plan de ce dernier qui avait été approuvé. Et tout cela, en vue de faire connaître, aimer et servir sa douce Reine après sa mort. Espérons que cette courte notice, tout en faisant connaître le serviteur de Marie, fera aimer Jésus et Marie autant que l'aurait pu faire ce livre, et qu'ainsi son saint désir sera accompli. Sa mort fut celle des prédestinés : il mourut après avoir chanté le *Magnificat*, le 10

septembre 1896. Il était dans la 29<sup>e</sup> année de son âge, la 19<sup>e</sup> de sa vie religieuse. Son corps repose à Sainte-Anne de Beau-pré, dans les caveaux du sanctuaire.

Nous ne saurions mieux clôturer ce « pieux souvenir », qu'en offrant au lecteur une strophe d'une poésie composée par le P. Alfred pour l'Assomption de Marie ; il y exprime son admiration, sa confiance, son amour envers sa Mère chérie, et son ardent désir d'aller la rejoindre au ciel :

« O noble créature, admirable Marie,  
 « Tu remplis d'allégresse et la terre et le ciel ;  
 « Qu'il nous tarde d'aller dans la sainte Patrie  
 « Pour te voir, et t'aimer d'un amour éternel !  
 « Attire-nous à toi, Reine de la Victoire ;  
 « Nous courons à l'odeur de tes saintes Vertus,  
 « Nous formerons au ciel ta couronne de gloire,  
 « Nous serons ton trophée avec tous les élus ! »

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

## NOS GRAVURES



**L'**offrande de sainte Anne. — L'original de cette image a été peint à Anvers, en 1509, par Quentin Metsys, l'un des maîtres de l'école flamande. Il y admet la légende de la longue stérilité de sainte Anne, et la représente implorant le Tout-Puissant par ses prières et ses offrandes de la bénir. Au second plan, saint Joachim tend au grand prêtre un parchemin. Au fond, la belle tour gothique, toute en pierre, de Notre-Dame d'Anvers.

Metsys, dit le *Maréchal d'Anvers*, né vers 1450 et mort en 1529, était d'abord forgeron. Il quitta ce métier pour étudier la peinture et ne tarda pas à éclipser tous les artistes de sa ville. Créateur de l'école d'Anvers, il forme ainsi la transition entre Van Eyck et Rubens.



Q. Metsys



## Faveurs Signalées

MADAME BAUDOUIN



EST en 1897 que sainte Anne opéra la guérison que nous rapportons. Madame Baudouin vivait heureuse, aussi heureuse qu'on peut l'être ici-bas, lorsque tout-à-coup, au mois de février 1896, elle fut atteinte d'une maladie extrêmement douloureuse : une « fistule » se déclara. Mr le Docteur Frégeau, excellent médecin de Sherbrooke, et, de plus, excellent chrétien et aussi de la famille, épuisa à l'égard de sa cliente toutes les ressources de son art : remèdes et visites, rien ne fut épargné. Mais il était écrit que la terre ne serait pour rien dans la guérison de la malade : que le ciel en aurait toute la gloire, et que sainte Anne en serait l'instrument. Les soins du docteur n'offraient aucun résultat satisfaisant. Il fut le premier à abandonner toute tentative ultérieure et, laissant ses remèdes, il conseilla à Madame Baudouin d'aller demander à sainte Anne une guérison que la science humaine était désormais incapable de lui procurer.

Cette proposition aurait été accueillie par beaucoup d'autres avec empressement ; mais elle répugnait à la générosité chrétienne de Madame Baudouin. « Quoi, disait-elle, j'irais demander un miracle à sainte Anne ? J'irais lui demander de me délivrer de la seule croix que j'ai à porter ? Ne serait-ce pas lâcheté de ma part ? » Elle résista de même aux sollicitations de son mari. A la fin, cependant, on trouva un expédient qui calma toutes ses inquiétudes : « Laissez à sainte Anne, lui dit son médecin, le soin de régler cette affaire, et de savoir s'il est opportun ou non de vous guérir. Elle saura bien choisir ce qu'il y a de mieux pour vous ! »

Madame Baudouin, tranquilisée et persuadée, vint donc à Sainte-Anne de Beupré, en compagnie de son mari, dans l'intention de faire une neuvaine de prières. La Bonne sainte Anne eut vite fait de la récompenser de sa générosité. « Dès que je fus rendue à Sainte-Anne, nous déclara Madame Baudouin, je ne ressentis plus aucun mal. » La neuvaine terminée, elle s'en retourna à Sherbrooke, où son médecin n'eut plus qu'à constater la guérison merveilleuse de sa cliente. Depuis lors elle s'est livrée à toute espèce de travaux fati-

gants, précisément pour s'assurer de la stabilité de sa guérison : elle ne voit pas, c'est son propre témoignage, la limite de sa capacité . .

C'est en reconnaissance pour une faveur si éclatante de la Bonne sainte Anne, que Madame Baudouin vint l'an dernier, passer une seconde neuvaine et mit sa belle voix à notre service en l'honneur de sa Bienfaitrice.

Nous étions d'autant plus heureux de pouvoir publier cette guérison que nous possédons, à l'appui de ce qui précède, le document du docteur Frégeau. Nous le citons textuellement.



#### CERTIFICAT DU DOCTEUR FRÉGEAU

Sherbrooke, 25 oct. 1898.

Je certifie, par le présent document, que j'ai traité Madame Chs Baudouin, de Sherbrooke, à partir du 12 février 1896, pour une « fistule » qui lui occasionnait de grandes souffrances. Les douleurs ne diminuaient qu'à de rares intervalles, et pour revenir bientôt avec plus d'intensité.

Les choses en allèrent ainsi jusqu'au mois de septembre 1897; époque à laquelle la maladie disparut complètement. La guérison a été permanente. Je ne puis l'attribuer à mes soins, mais uniquement à une faveur toute spéciale de la Bonne sainte Anne.

Dr J. FRÉGEAU



#### FAVEUR ATTESTÉE PAR UN PRÊTRE.

**W**are, Mass. — L'été dernier, étant malade, je passai presque subitement d'une faiblesse extrême à une santé assez robuste pour me rendre utile à ma famille dans un cas pressant. J'ai éprouvé, plusieurs fois déjà, les bontés de sainte Anne en ma faveur. Je ne faisais rien autre chose que de lui promettre une messe et la publication dans les *Annales*.

UNE ABONNÉE.

P. S. — « La personne dont il est question ci-dessus est un membre de cette paroisse. »

J. C. SHEEHAN, Ptre., Curé.

Un petit enfant, de huit jours à peine, perdit sa mère. Ce pauvre petit orphelin commença dès lors à avoir des convulsions et à tomber d'épilepsie. Le père, très alarmé, promit, s'il revenait à la santé, de le faire publier dans les *Annales*. Mais Dieu accorda une autre grâce à l'enfant : après deux semaines de souffrances il lui ouvrit le Ciel !

## PETITE FILLE GUÉRIE AU SANCTUAIRE.

**S**T-Alban, 29 mai 1898. — Une de mes petites filles, aujourd'hui âgée de quatre ans et demi, fut affligée, il y a un an, d'un mal d'yeux qui la fit souffrir cruellement, surtout en hiver. L'été dernier nous la conduisîmes en pèlerinage au Sanctuaire de la Bonne sainte Anne : elle ne pouvait absolument pas ouvrir les yeux à la lumière.

A la bénédiction du Très Saint Sacrement, elle commença à regarder dans l'église, toutefois avec un peu de peine. Mais après la vénération de la sainte Relique, elle fut complètement guérie.

Depuis lors elle a toujours continué à être bien, même durant les plus grands froids. Il lui était demeuré dans les yeux des petites taches qui ont maintenant tout à fait disparu.

Que la Bonne sainte Anne agréee nos plus sincères remerciements !

JOSEPH SAVARD.



## ACTIONS DE GRACES



Anse-au-Griffon, 18 septembre 1898 : « J'ai promis à la Bonne sainte Anne, si elle me guérissait, ou du moins si elle me soulageait dans une maladie qui m'a empêchée de vaquer à mes occupations une partie de l'été, de le faire publier dans vos *Annales*. Je suis bien mieux, et me crois donc obligée d'accomplir ma promesse. Gloire et reconnaissance à cette bonne Mère ! » Dame Salomon Samson.

Aubigny M. : « J'ai bien failli mourir. Mais, sainte Anne, à qui je n'étais recommandée par plusieurs messes et neuvaines, m'a ramenée à la santé et laissée à l'affection de mes enfants. — Une dame de ma connaissance, M<sup>de</sup> A. Duimette, résidant à Ste Agathe, me demande de faire publier que son petit garçon a été guéri par sainte Anne après une neuvaine et la promesse de faire dire une messe. » M<sup>de</sup> L. D.

Bagog, 1<sup>er</sup> février 1899 : « Veuillez faire chanter une grand'messe pour remercier la Bonne sainte Anne de toutes les faveurs que j'en ai reçues. » Off. 0.65 cts. M<sup>me</sup> C. A. Clément.

Baie St-Paul, 26 août 1898 : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour avoir accordé à mon enfant la grâce du saint Baptême. » Dame Jos. Gravel. — « Merci à sainte Anne, et pardon pour ma négligence. » Dame D. L. abonnée.

Baie St-Paul, Hospice Sainte-Anne, 19 septembre 1898 : « Avec une grande effusion de cœur, je viens remercier la Bonne sainte Anne d'avoir adouci pour moi de cruelles souffrances, après une neuvaine et la promesse d'insérer le fait dans les *Annales*. Et cela à deux reprises, car ayant négligé d'écrire, les nouvelles douleurs vinrent me rappeler ma promesse.

Reconnaissance et amour à ma chère protectrice, à qui je crois devoir mon admission et ma persévérance dans la vie religieuse ! . . . . Sr Marie du Sacré Cœur, Petite Franciscaine de Marie.

Beaumont, 31 juillet 1898 : « Je remercie de tout cœur la Bonne sainte Anne pour la guérison d'une maladie de cœur, obtenue après une neuvaine et un pèlerinage. Merci aussi pour beaucoup d'autres faveurs spirituelles et temporelles obtenues par son intercession. » A. Turgeon. — 30 janvier 1899 : « Mes sincères remerciements à sainte Anne, ainsi qu'à la T. S. Vierge, à sainte Antoine et à l'Enfant Jésus de Prague pour deux grandes faveurs spirituelles ; sainte Anne m'a aussiguéri d'un mal de gorge. » Off. 10 cts. A. P. Enfant de Marie.

Beaupré, 30 juillet 1898 : « Je dois mille remerciements à sainte Anne pour avoir obtenu, par sa puissante intercession, la guérison de mon mari. J'avais promis de le faire publier. » Une abonnée.

Belœil, 10 août 1898 : « Reconnaissance éternelle pour la guérison de mon mari, après la promesse de le faire connaître par la voie des *Annales*. » Mde H. L.

Bic : « La Bonne sainte Anne m'a obtenu une grande faveur. » Dame A. O.

Brompton Falls, 5 septembre 1898 : « L'an dernier, deux de mes enfants étaient malades. Après avoir essayé beaucoup de remèdes, mais sans succès, je promis à la Bonne sainte Anne, si elle les guérissait, de le faire inscrire dans les *Annales*. Nous fîmes deux neuvaines en son honneur, mon mari et moi, et vers la fin de la seconde, nous eûmes le bonheur de voir nos enfants beaucoup mieux. Aujourd'hui ils sont complètement rétablis, Remerciements bien sincères à notre céleste bienfaitrice pour cette grande faveur, comme aussi pour deux autres que nous reconnaissons avoir obtenues par son intercession. » Dame Auguste Lavoie, abonnée.

Carleton, 29 août 1898 : « Remerciements à sainte Anne pour avoir accordé un grand soulagement à mon frère, alors qu'il était atteint d'un mal d'yeux et de rhumatisme. » Mde E. A. — « L'hiver passé, je fus dangereusement malade. Je restai durant quatre mois clouée sur mon lit. Mais dans toutes mes souffrances je n'oubliai pas la Bonne sainte Anne. Je l'invoquai avec confiance et lui promis, si elle m'obtenait la faveur de pouvoir me lever au bout de deux jours, de m'abonner à ses *Annales*, d'y publier ma guérison, et de faire célébrer une messe d'actions de grâces en son honneur. Cette bonne Mère m'a exaucée. Je la remercie mille et mille fois. » Une abonnée.

Canton Guigues, 11 septembre 1898 : « Durant le mois de février, je promis à sainte Anne, si elle guérissait ma petite fille, âgée de trois mois, je le ferais publier dans les *Annales*. J'ai été exaucée après une neuvaine et une messe basse en son honneur. Je suis heureuse d'accomplir aujourd'hui ma promesse. Je remercie aussi cette grande Sainte pour plusieurs autres faveurs. » Mde N. D. abonnée.

Cape Bald, N. B. : « Merci à sainte Anne pour m'avoir préservée de plusieurs accidents, m'avoir délivrée d'une peine qui m'accablait, et m'avoir fait réussir dans une affaire difficile. » Mde A. J. B.

Carleton Ouest : « Depuis trois jours et trois nuits je souffrais du mal de dents ; au point que je ne pouvais plus ni manger ni dormir, lorsque, une nuit, mon mari et moi nous prîmes, si la Bonne sainte Anne me guérissait, de faire insérer cette grâce dans les *Annales*. Qui le croirait ? Dès ce moment, toute douleur disparaît sans retour ! Gloire et reconnaissance à sainte Anne ! Oui, toujours elle sera en grande vénération dans notre famille ! » Dame J. A.

**Cap-Santé** : « On remercie la Bonne sainte Anne pour plusieurs guérisons et faveurs, entre autres Mr A. L. abonné et Mde Alph. Delisle. »

**Champlain**, 30 juillet 1898 : « Dans un pressant besoin d'argent, la Bonne sainte Anne nous en a fait trouver d'une manière inespérée, après que nous lui eûmes fait la promesse de le publier dans les pages de son journal. Gloire, amour et filiale reconnaissance ! » Une religieuse du couvent de Champlain.

**Charlesbourg**, 10 juin 1898 : « Je remercie sainte Anne pour avoir guéri mon fils, après avoir fait une neuvaine en son honneur. » J.-B. Pelletier. — Une abonnée la remercie pour une autre guérison. — 10 février 1899 : « La Bonne sainte Anne a guéri notre petite sœur adoptive Marie-Anne Bouré d'une toux qui nous causait les plus vives inquiétudes, et cela dans la même semaine où nous l'avions invoquée, en promettant de faire inscrire le nom de la malade dans les *Annales*. » Off. 50 cts. Marie-Louise Legaré.

**Chateauguay**, 6 septembre 1898 : « Merci à sainte Anne pour deux grandes faveurs obtenues après la promesse de le faire insérer dans les *Annales* et de m'y abonner. » Mde Evariste Laberge.

**Chicoutimi** : « Mr Welly Gauthier, âgé de 24 ans, venu en pèlerinage l'année dernière pour demander à sainte Anne de le guérir de la consommation, est revenu cette année pour la remercier. Il a pu travailler toute l'année, lui qui auparavant pouvait à peine marcher.

**Cloridorme**, 21 juillet 1898 : « Une mère de famille remercie sainte Anne pour la guérison de son enfant et pour d'autres faveurs. » Jos. C. Bérubé, Ptre.

**Coscagne, N. B.** : « Amour et reconnaissance à sainte Anne pour une faveur qu'elle m'a accordée en lui promettant de m'abonner aux *Annales*. » D. L. S.

**Côteau Station** : « Ma sœur avait au cou un mal qui menaçait de devenir incurable. J'eus alors recours à sainte Anne, lui promettant, si elle venait à notre aide, de le publier dans les *Annales*. Aujourd'hui ma sœur est parfaitement guérie. Mille remerciements. » Dame J. L.

**Deschambault**, 3 juillet 1898 : « Ma petite fille, âgée de quatorze mois, tomba malade d'une maladie très grave. J'essayai plusieurs remèdes, mais en vain. J'eus alors recours à Notre-Dame du S. Rosaire, c'est-elle qui a guéri mon enfant. Aujourd'hui elle est très bien. Je demande à faire connaître cette grâce par la voie des *Annales*. » Dame G. D. — 17 septembre 1898 : « Ma petite fille a été guérie d'une maladie grave, après avoir fait un pèlerinage à sainte Anne, et avoir promis de faire connaître cette faveur dans les *Annales*. » Une Tertiaire. — 7 février 1899 : « Grands remerciements à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue après promesse de publication et d'une faible aumône. » Off. \$1. 00. Delle Lizzie Belisle.

**Drysdale, Ont.**, 12 septembre 1898 : « J'ai obtenu une faveur vraiment extraordinaire, par l'intercession de la Bonne sainte Anne ! » Un abonné.

**Egmond Bay, P. E. I.** 1898 : « Honneur et gloire à sainte Anne et à saint Antoine pour la guérison de mon enfant qui souffrait beaucoup aux yeux. » Un abonné.

**Fanystelle, Manitoba**, 2 août : « Plusieurs faveurs m'ont été accordées par la Bonne sainte Anne, entre autres une heureuse délivrance, la préservation de nos récoltes pendant un violent orage, et arrêt d'un incendie en plaçant une de ses médailles dans la grange où était le feu. » Dame O. Côté.



**Gaspé :** « Grands remercements à sainte Anne et à saint Benoît pour la guérison de mon mari. » Une abonnée.

**Giroux :** « Une personne remercie sainte Anne pour la guérison d'une dyspepsie et pour plusieurs autres faveurs. »

**Hadlow Cove, 20 août :** « Merci, ô Bonne sainte Anne, pour la guérison de ma vieille mère, après la promesse de faire un pèlerinage à votre sanctuaire vénéré ! » Une abonnée.

**Hadlow South, 22 août :** « Mes remerciements à sainte Anne pour plusieurs aveurs. » Mary E. Walsh.

**Hawkesbury Mills, Ont., 21 janvier 1899 :** « Remerciements à sainte Anne, à l'Enfant Jésus de Prague et à saint Antoine pour la guérison de trois maladies graves après différentes promesses, spécialement celle de publication. » Off. 50 cts. Delle J. L.

**Hull, 13 février 1899 :** « La Bonne sainte Anne avait guéri un de mes enfants atteint de convulsions. J'ai malheureusement négligé ma promesse de publier cette faveur. Mais je reconnais mes torts et j'espère que sainte Anne va éloigner de nous les malheurs que je regarde comme les conséquences de ma négligence. » Off. 25 cts. Dame B. Thibodeau.

**Islet, 20 septembre 1898 :** « Madame L. T., de l'Islet, a reçu, par l'entremise de la Bonne sainte Anne, des faveurs nombreuses et diverses. Elle demande que les *Annales*, auxquelles elle est abonnée, portent partout ses sentiments de vive reconnaissance. » C. B., Ptre.

**Kamouraska, 25 juin 1898 :** « Amour et reconnaissance au Précieux Sang, à la Sainte Vierge, à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine de l'adouze pour bien des grâces et des faveurs remarquables. » Une abonnée, — 23 juillet : Au mois de mars dernier, mon mari, d'une constitution très faible, tomba gravement malade d'une pleurésie. Nous commencions, cependant, à avoir bon espoir, lorsqu'une inflammation de poumons vint mettre le cher malade dans un état des plus critiques. Dans ma profonde affliction, j'eus recours, par des prières incessantes, à saint Joseph et à la Bonne sainte Anne, et je promis à cette dernière de faire publier cette faveur inappréciable dans les *Annales* . . . . Mes prières ont été entendues, et c'est le cœur débordant de joie et de reconnaissance, que je viens aujourd'hui accomplir ma promesse. » Dame Nap. Lapointe. — 23 juillet : « Après promesse de publication dans les *Annales*, sainte Anne m'a accordé la guérison de l'un de mes frères, affligé d'un violent mal de gorge qui le faisait cruellement souffrir à des époques périodiques jusqu'à deux fois par année. Depuis un an la maladie n'a pas reparu. Amour et reconnaissance à cette grande Sainte ! Je la prie de répandre ses maternelles bénédictions sur toute ma famille. » Delle Léda Lapointe.

**Lanoraie, 18 septembre 1898 :** « Mon enfant a été visiblement protégé par sainte Anne, je ne puis assez la remercier. » Dame P. D.

**Laprairie, 2 août 1898 :** « Par l'exposition des images de sainte Anne et de Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous avons été préservés, au printemps, sinon de l'inondation, du moins des ravages affreux qui arrivent si souvent à cette époque de l'année. Mille remerciements pour cette insigne faveur ! » Une abonnée.

**La Présentation, 4 août 1898 :** « Une institutrice remercie sainte Anne pour de grandes faveurs ! » Une abonnée.

**Lauzon, Lévis :** « Grands remerciements à sainte Anne pour la guérison d'un violent mal de tête. » A. B.

**Lévis (Notre Dame de)**, 8 septembre 1898 : « Mon enfant de vingt-deux mois s'était enfoncé un pois dans les narines. Ses douleurs-étaient grandes. Dans mon affliction, je priai la Bonne sainte Anne et lui promis, si mon bébé était délivré sans qu'il eût besoin de subir une opération, de faire insérer cette grâce dans les *Annales*. Le lendemain, à ma grande joie, je retrouvai le pois pres du berceau de l'enfant. Reconnaissance éternelle pour cette grande faveur et pour plusieurs autres. » Dame Joseph Nolin. — « Un enfant, malade du croup et condamné par les médecins, a été guéri par l'huile de sainte Anne, après la promesse d'un abonnement aux *Annales*. » Dame F.-X. Rousseau. — « Guérison de mon garçon. » Dame F.-X. C.

**Malbaie**, 30 juillet 1898 : « Mr Alfred Desbiens, cultivateur, désire remercier publiquement la Bonne sainte Anne, qui l'a guéri d'une maladie très grave. »

**Mayerville, Ont**, 8 août 1898 : « Gloire, honneur, hommage soient rendus à sainte Anne pour ma guérison ! » Mde F. B., abonnée.

**Miscouche**, 19 août 1898 : « Je désire remercier la Bonne sainte Anne pour une grande faveur. » Mde G. D.

**Moncton**, 30 juillet 1898 : « Une mère de famille remercie la Bonne sainte Anne pour la protection qu'elle lui a accordée dans un moment difficile. » Mde M. P.

**Montmorency**, 1er septembre 1898 : « Mille remerciements à sainte Anne pour une guérison. » Mde. P. D.

**Montréal**, 14 juillet 1898 : « Au mois de janvier 1896, ma sœur tomba gravement malade. Le médecin lui prodigua ses soins pendant cinq mois entiers, mais sans résultat satisfaisant. La pauvre malade, désespérant des secours humains, tourna ses regards vers sainte Anne et nous engagea à prier avec elle. Nous fîmes ensemble plusieurs neuvaines à sainte Anne et à saint Antoine. Dès le 26 juillet, jour de la Fête de notre bonne Mère, nous remarquâmes un grand changement dans l'état de la malade. Ce mieux se continua et, quelques semaines après, ma sœur vaquait aux occupations de son ménage. Gloire et reconnaissance à sainte Anne. » Mde H. G. — 16 août : « Mon fils, Henri Veilleux, pendant son pèlerinage de l'année dernière à sainte Anne de Beaupré, a été guéri de la consommation. » — « Une dame, abonnée aux *Annales*, remercie sainte Anne pour la décision d'une cause importante. » M. Côté. — « Mes meilleurs remerciements à sainte Anne pour la guérison de ma petite Graziella, qui, à trois reprises différentes, avaient été atteinte d'une inflammation de poumons. » Mde W. E. B. — 30 septembre : « Des ennemis inconnus, à force d'intrigues et de faux rapports, étaient parvenus à me faire perdre ma position. J'étais bien découragé. A mon âge, n'ayant qu'une chétive santé, que faire ? Je confiai ma cause à sainte Anne, lui promettant de faire insérer la faveur dans ses *Annales*, si elle venait à mon secours. Quelques jours plus tard, les manœuvres de mes ennemis étaient découvertes et je recouvrais ma position. Merci, ô Bonne sainte Anne, plus que jamais, je me dévouerai à étendre votre culte et à faire connaître votre nom ! » Un zéléteur. — « Reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine pour avoir fait trouver une place à mon mari. » Dame A. Brazeau

**Napierville** : « Remerciements les plus sincères à sainte Anne, pour la guérison d'une personne malade depuis treize ans. » B. G. — « Mille remerciements à sainte Anne, à la Sainte Vierge et à sainte Marguerite pour trois grâces obtenues par leur intercession. » Off. 25 cts. Mde J. L.

**Nicolet**, 12 juillet : « Merci à la Bonne sainte Anne pour la conversion de mon mari, autrefois adonné à la boisson. » Une abonnée. — 11 août : « Je désire remercier publiquement la Bonne sainte Anne, pour avoir protégé ma petite fille dans une chute qui aurait dû lui coûter la vie. » Dame Jos. Picard.

**Notre-Dame-du-Portage** : « Mille remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour quatre grandes grâces, obtenues après promesse de publication. » Dame L. A.

**Ottawa, Ont.**, 18 juillet 1898. « Reconnaissance et remerciements, à saint Antoine de Padoue ainsi qu'à saint Expédit, pour une grâce temporelle toute spéciale. » J. E. D.

**Pointe-aux-Trembles**, 16 août 1898 : « Malade depuis longtemps, il me fallait désespérer, lorsque je me recommandai en toute confiance à la Bonne sainte Anne. Je lui promis de faire inscrire ma guérison dans les *Annales*, si elle me l'obtenait. Je suis maintenant déjà beaucoup mieux. Je la remercie de tout mon cœur. » Dame François-Xavier Béland, abonnée.

**Québec**, 12 septembre 1898 : « J'ai été guérie, après une neuvaine faite en l'honneur de la Bonne sainte Anne. Je la remercie de tout mon cœur. » Off. \$2. 00. Marie Latulippe. — 12 septembre : « Reconnaissance pour une faveur obtenue après promesse de publication. » Une abonnée. — 15 septembre : « Mille remerciements pour une faveur toute spéciale. » A. P. — Une personne, en danger de perdre la vue, a été complètement guérie par sainte Anne, en promettant de faire insérer sa guérison dans les *Annales*. » Dame Emma Charpentier. — Février 1899 : « J'ai été guérie, il y a deux ans, d'une maladie extrêmement douloureuse, par l'intercession de la Bonne sainte Anne et du bienheureux Frère Gérard. J'espère qu'à l'avenir ces deux grands Saints continueront à m'entourer de leur protection. » Off. 10 cts. Dame Pierre Fortier.

**Hôpital-Général**, 22 septembre : « Il y a deux ans, je ne pouvais marcher, à cause d'une paralysie à la jambe droite. Je promis à sainte Anne, si elle me secourait de manière à me rendre l'usage de mes deux jambes, d'aller la remercier dans son Sanctuaire. Quelques jours plus tard, je commençai à marcher et, graduellement, le membre malade se raffermir. Je suis aujourd'hui à peu près guéri, à part une petite faiblesse qui m'est restée dans les jambes. Je demande à ma bonne Mère de poursuivre son œuvre jusqu'au bout, et d'axaucer toutes mes prières. » Mde Vve Paquin.

**St-Roch** : « Sainte Anne m'a guéri après que j'eus promis une messe. » E. J.

**Repentigny**, 5 septembre 1898 : « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour la guérison de mon frère, malade depuis plus d'un an. » Une abonnée. — 3 janvier 1899 : « La Bonne sainte Anne a protégé contre l'incendie une maison qui était menacée d'être entièrement détruite. » D. B. R.

**Rigaud**, 29 août 1898 : « Mille remerciements à Marie, à sainte Anne et à saint Antoine pour le grand soulagement qu'ils m'ont accordé durant une longue et pénible maladie dont je souffrais depuis près de deux ans, ainsi que pour plusieurs autres grâces obtenues par leur intercession. J'implore de nouveau leur secours, afin d'obtenir une guérison complète et d'autres faveurs spéciales. » Une abonnée.

**Rivière-du-Loup**, 31 juillet 1898 : « J'ai obtenu la guérison d'une blessure grave, en y appliquant de l'huile de sainte Anne. David Delisle.

Rivière Lafleur, 28 juillet 1898 : « Je remercie sainte Anne et saint Antoine pour la guérison de mon petit enfant, qui souffrait d'un mal d'yeux fort inquiétant, et je prie cette bonne Mère de m'accorder encore une autre faveur bien importante. » Une abonnée.

Rivière-Ouëlle, 30 août 1898 : « Merci, et pardon pour ma négligence. ! » L. B. Martin,

Robertson Station : « Merci pour le règlement d'une affaire très importante. » A. G.

Roxton Falls, 14 septembre 1898 : « Merci à sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues. »

St-Adolphe, Dudswell, 23 juillet 1898 : « Mon mari souffrait depuis vingt-quatre ans, à une jambe, d'un mal survenu à la suite des fièvres. Devenu incapable de vaquer à ses occupations, il ne savait quel parti prendre. Je m'adressai à sainte Anne, et lui fis différentes promesses, entre autres celle de publier la guérison dans les *Annales*. Aussitôt le mal a disparu, mon mari est très bien à présent. » Mde P. D. — 27 juillet : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour une guérison et pour beaucoup d'autres faveurs. » Dame S. Beaudoin.

St-Alexandre, 6 juillet 1898 : « Mille remerciements à sainte Anne pour une guérison et pour du soulagement dans une autre maladie. » Mde J. H. G. — 20 juillet : « Merci à sainte Anne pour avoir guéri mes quatre enfants, atteints de diphtérie. » Mde E. Surprenant. — « J'ai été préservée de deux grands malheurs par l'intercession de sainte Anne. Elle m'a délivrée d'un bourdonnement d'oreilles, et m'a accordé quatre autres grâces signalées. » Une abonnée. — Madame Dupuis remercie sainte Anne pour la guérison d'une inflammation de poumons, obtenue après promesse de publication. » Une abonnée. — « Mr E. D. Frédette, de St-Alexandre d'Hertville, et Mde E. Lapointe remercient sainte Anne, l'un pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. »

St-Alphonse, 10 septembre 1898 : « Une mère de famille a obtenu plusieurs faveurs. »

St-Ambroise, 25 juillet 1898 : « Je dois de grands remerciements à sainte Anne pour deux guérisons obtenues après la promesse de les publier. » Une abonnée. — Sainte Anne m'a obtenu ma guérison. » Une abonnée. — 17 août 1898 : « Je désire remercier publiquement sainte Anne et saint Antoine. Je leur suis redevable de bien des grâces de choix. J'avais promis de faire enregistrer. » L. P.

St-André Avellin, 17 septembre 1898 : « Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison de mon petit enfant. » Une abonnée.

Saints-Anges, Beauce, 28 juillet 1898 : « Merci à sainte Anne pour m'avoir obtenu la santé. » Ferd. Mercier.

Ste-Anne de Beaurpré, 6 septembre 1898 : « Une mère de famille, ayant obtenu une grande faveur par l'intercession de sainte Anne, a promis de la publier par la voie des *Annales*. » — Mr Xavier Paré, l'un de nos plus honorables maîtres de pension, avait été atteint de paralysie durant le cours de l'année passée. Il en est guéri aujourd'hui, mais c'est à sainte Anne qu'il reconnaît le devoir. Car un matin qu'il se trouvait encore au lit, malade et incapable de se mouvoir seul, il lui sembla entendre une voix qui lui disait : « Marche » Il se leva et marcha, seul et sans béquille, au grand étonnement de tout le monde. » — Un autre paroissien, Mr Olivier Blouin, notre maire avait aux yeux un mal qui lui causait depuis plusieurs semaines d'intolérables douleurs. Il était condamné à éviter même la lumière

et à se tenir dans une chambre obscure. Un dimanche de septembre, étant resté à la maison, comme de coutume, depuis sa maladie, pendant les Offices paroissiaux, il souffrait plus que jamais. Au retour des vêpres, quelqu'un lui demanda comment il allait. A ce moment, il eut l'inspiration de se recommander à la Bonne sainte Anne, et voilà que tout à coup toute douleur disparut pour ne plus revenir. » La Bonne sainte Anne aime ses enfants! — 13 février 1899 : « Merci à notre bonne Mère pour toutes les faveurs accordées à ma famille. » Off. 50 cts. Mde E. Lachance.

**St-Anne de la Pocatière**, 16 juillet 1898 : « J'ai obtenu, par l'intercession de sainte Anne, une guérison que je ne puis m'empêcher de regarder comme miraculeuse. » Une abonnée.

**St-Anne des Chênes**, 8 août 1898 : « Je désire remercier sainte Anne pour une grande faveur. » Mde J. L. Champagne.

**St-Anne du Saguenay** : « J'avais négligé, depuis le 19 janvier, d'accomplir une promesse faite à sainte Anne. J'en ai été punie par une bronchite qui me fait beaucoup souffrir. Je demande pardon à la Bonne sainte Anne pour ma négligence, et, en signe de ce pardon, j'espère qu'elle me guérira. Mde Chs. Boivin.

**Saint-Antoine**, 20 septembre 1898 : « Reconnaissance à sainte Anne pour la conversion de mon mari, autrefois adonné à la boisson. » Dame J. T.

**St-Antoine de Verchères**, 3 septembre 1898 : « Je viens par la voie de vos *Annales*, remercier sainte Anne et saint Antoine pour deux grandes faveurs que j'en ai obtenues, après la promesse de les publier. J'ose demander encore à ces grands Saints d'autres grâces instamment désirées. » Une abonnée.

**St-Anselme** : « Melle Georgiana Larochelle souffrait de dyspepsie et de névralgie depuis deux ans. Elle a été complètement guérie par l'intercession de la Bonne sainte Anne.

**St-Augustin** : « Nous ne pouvons trop remercier sainte Anne pour le retour de notre frère au Canada et surtout pour sa conversion. Il a repris ses pratiques religieuses. » A. L. — Deux autres personnes remercier sainte Anne pour la guérison d'une névralgie et pour d'autres faveurs.

**St-Bernabé**, 5 juillet 1898 : « Mon fils a obtenu la santé pour continuer ses études. » Une abonnée. — 23 juillet : « Une personne remercie sainte Anne pour une grande faveur. » Une abonnée. — « Merci pour un grand soulagement que sainte Anne m'a accordé pendant une maladie. » Dame O. G. abonnée.

**St-Basile**, 5 septembre 1898 : « La Bonne sainte Anne m'a guérie d'une maladie très douloureuse, après la promesse de faire dire une messe d'actions de grâces dans son Sanctuaire et de publier ma guérison. » Une abonnée.

**St-Béatrix** : « La Bonne sainte Anne m'a guérie de la dyspepsie. » Une abonnée. — 16 septembre 1898 : « J'ai obtenu de la Bonne sainte Anne plusieurs grâces signalées. » Une abonnée.

**St Bernard**, 21 août 1898. « Une affaire très difficile a été réglée, grâce à sainte Anne. » Delle H. Fillion.

**St-Bernard de Lacolle**, 19 juillet 1898. « Mon jeune frère avait reçu des blessures très graves. Je priai pour lui la Bonne sainte Anne. Au bout de quelques jours, le cher malade était guéri. Nous ne pouvons cesser de remercier notre céleste Bienfaitrice. » Cordélia Pierre.

**St-Casimir**, 19 novembre 1897. « La petite Albertine Sirois, enfant âgée de douze ans, a été guérie de l'épilepsie, grâce à sainte Anne. » B. L.

**St-Césaire, 30 août 1898 :** « Mon fils était sans emploi. Je promis à sainte Anne, si elle l'aidait à en trouver un, de faire plusieurs pèlerinages et de publier cette faveur. Cette bonne Mère nous a exaucés au delà de nos espérances. Je lui dois aussi mes remerciements pour plusieurs autres grâces, notamment pour ma propre guérison, il y a quelques années, et pour celle d'une de mes petites filles, qui était menacée d'une grave infirmité. » — Mon fils devait subir sous peu un examen très difficile. Je promis à sainte Anne, s'il réussissait, de publier le fait dans les *Annales*. J'accroplis aujourd'hui ma promesse, ayant été exaucée.

**St-Charles :** « Merci mille fois à sainte Anne qui m'a guérie d'une maladie dangereuse. » C. T. — Une autre personne, M. P. la remercie pour la guérison d'un violent mal de tête.

**St-Charles de Bellechasse :** « Merci pour le succès d'une opération dangereuse. » X. L.

**Ste-Claire, 1er août 1898 :** « La Bonne sainte Anne m'a obtenu une très grande faveur. Je la remercie de tout cœur. » Une abonnée.

**St-Clet, 8 août 1898 :** « Mde Hormisdas Massé a été guérie d'une grave maladie par la Bonne sainte Anne. » A. C. Dugas. Ptre.

**St-Côme de Kennebec, 26 juillet 1898 :** « Merci à sainte Anne. Elle m'a guérie après une neuvaine. Agnès Lessard. »

**St-Constant, 16 juillet :** « Merci à sainte Anne, à saint François d'Assise et à saint Antoine de Padoue pour deux grandes faveurs. » Une abonnée.

**St-Cuthbert, 24 juillet 1898 :** « Ma petite fille avait une inflammation de poumons. La Bonne sainte Anne l'a guérie. » Mde D. L. F. — « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne et à Notre-Dame des Sept-Douleurs pour m'avoir guérie d'un violent mal de tête, après la promesse de publier ce fait dans les *Annales*. » Une abonnée.

**St-Cyprien, 1er janvier 1898 :** « J'ai obtenu ma guérison après promesse de publication et d'une neuvaine. » Dame R. Y. — Une autre abonnée remercie sainte Anne et saint Antoine pour la guérison d'un mal d'estomac.

**St-Cyr, 27 juillet 1898 :** « Il y a cinq ans, je fus atteinte d'une maladie très grave qui, en peu de jours, me réduisit à la dernière extrémité. Je me recommandai à sainte Anne, et lui promis de faire dire une messe et d'insérer ma guérison dans les *Annales*, si je l'obtenais. Aussitôt, je me sentis soulagée, et peu de temps après j'étais complètement guérie. Gloire, amour et reconnaissance à cette bonne Mère. » Vve B. C.

**St-Cyrille, 15 juin 1898 :** « Merci pour la guérison d'une maladie dangereuse obtenue après promesse de publication. » Mde M. L. Lavigne. — 4 septembre. « Je dois bien des actions de grâces à sainte Anne pour les bienfaits dont elle a comblé ma petite fille, malade depuis quatre ans. » Dame A. Lord.

**St-Cyrille de Wendover, 5 septembre 1898.** « Madame Auguste Blanchette, de cette paroisse, demande de vouloir bien insérer dans les *Annales* un témoignage d'actions de grâces à sainte Anne pour la guérison d'un mal de jambe invétéré. » Jos. Elz. Bellemare, Ptre.

**St-Damase, 16 juillet 1898.** « Depuis plusieurs années, je souffrais d'un mal d'estomac que les médecins parvenaient pas à guérir. Finalement j'abandonnai tous les remèdes et me confiai à la Bonne sainte Anne. Elle m'a guérie. — Elle a aussi guéri ma petite fille qui avait les convulsions. J'avais promis de la mener

deux années de suite en pèlerinage à son Sanctuaire. Mille remerciements. » Dame-Nap. L., abonnée.

**St-Didace**, 31 août 1898 : « J'ai obtenu ma guérison en promettant de la publier. » M. L. P. T.

**St-David de Lauberivière** : « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite fille et a obtenu à mon mari une grande grâce. » Une abonnée — « Mille remerciements à sainte Anne pour m'avoir enfin guérie d'une maladie qui m'avait fait souffrir longtemps. J'avais fait plusieurs promesses, entre autres celle de publier cette faveur. » Mde A. Lemieux.

**St-Dominique de Bagot**, 13 septembre 1898 : « Une mère de famille remercie sainte Anne pour une grande faveur obtenue, après promesse de publication dans les *Annales*. » Dame H.

**St-Denis**, 10 février 1899 : « Guérison obtenue après promesse de publication. » Off. 20 cts. Une abonnée.

**St-Edouard**, 25 juillet 1898 : « Amour et reconnaissance à sainte Anne pour m'avoir guéri, ainsi que mon enfant, des fièvres typhoïdes. » Polycarpe Soucy. — 25 janvier 1899 : « Il y a un an et demi, j'eus à l'œil droit un ulcère qui faisait beaucoup craindre que je devinsse privée de l'usage de cet œil pour le restant de ma vie. Grâce aux prières de notre bon Curé et aux promesses que je fis à sainte Anne, il ne me reste à présent presque rien de cette infirmité. — Ayant eu un accident du même genre à l'autre œil au milieu de décembre, j'implorai de nouveau l'assistance de notre bon Curé et fis encore différentes promesses, de concert avec ma femme, je ne puis trop remercier sainte Anne, car c'eût été une terrible épreuve pour ma famille en bas âge, s'il m'était devenu impossible de travailler. » O. L. — La Bonne sainte Anne m'a assistée aussi, il y a deux ans, lorsque j'avais les mains terriblement enflées et que je souffrais au point de me décourager. Mais je fis des promesses, entre autres celle de faire chanter grand'messe. J'employai aussi l'eau et l'huile de sainte Anne tant pour moi que pour mes enfants. La Bonne sainte nous a tous sauvés. Off. \$1.00. Une abonnée. »

**St-Ephrem de Tring**, 28 août 1898 : « Une simple piqure d'épingle que je m'étais faite au pied s'était envenimée au point que j'étais devenue complètement incapable de marcher. Je me recommandai à sainte Anne, en lui promettant de publier ma guérison. Dès le même soir, je pus aller traire mes vaches ! » Mde Charles Rodrigue. — 7 septembre : « La Bonne sainte Anne m'a guérie d'une tumeur après promesse de publication. » Un abonné.

**St-Epiphanie**, 24 août 1898 : « Je viens avec les sentiments d'une profonde gratitude remercier sainte Anne pour une grande faveur. » Une abonnée.

**St-Etienne**, 19 juillet 1898 : « Guérison d'un mal d'yeux, après promesse d'insertion. » E. D. — 7 février 1899 : « Guérison obtenue par sainte Anne et saint Antoine. » Off. 50 cts. Dame M. C. N. P.

**St-Eulalie** : « Mes remerciements à sainte Anne pour la guérison de mon petit garçon et de ma petite fille. » Mde Pierre Désilette.

**St-Famille**, I. O. : « D. M. remercie sainte Anne pour sa guérison. »

**St-Flavien** : « Reconnaissance pour la guérison d'une hydropisie, après la promesse de faire dire plusieurs messes dans le Sanctuaire de Beupré, en l'honneur de la grande Thaumaturge du Canada. » Une abonnée.

**St-Flore** : « Guérison radicale de ma petite fille, condamnée à mort. » D. Dupont.

**Ste-Foye, 22 août 1898 :** « J'ai été guérie d'une douloureuse névralgie en employant l'huile de la Bonne sainte Anne et en m'appliquant une relique du Vén. Frs de Laval. » Une abonnée. — 27 avril : « Je viens avec reconnaissance accomplir ma promesse, en remerciant publiquement la Bonne sainte Anne et Notre-Dame de Foye pour plusieurs faveurs que j'ai obtenues par leur intercession. Je sollicite de nouveau leur puissante protection. » Une abonnée reconnaissante.

**St-François, Montmagny :** « Mille remerciements à la grande sainte Anne ! C'est elle qui a guéri notre mère bien-aimée. Elle nous a encore accordé plusieurs autres grâces et faveurs remarquables. Vous tous qui souffrez, allez à sainte Anne. Son cœur est compatissant. Elle vous écoutera, vous consolera, vous exaucera ! » M. A. T.

**St-Germain, 8 septembre 1898 :** « Amour et reconnaissance pour une grande faveur. » Une abonnée.

**St-Gervais, 20 juillet 1898 :** « Merci à sainte Anne pour une grande faveur. Je la prie de me continuer sa puissante protection ! » Delle M. A. G. — 25 juillet : « J'ai obtenu, par l'intercession de sainte Anne, la guérison de mon petit enfant, et plusieurs autres faveurs. Merci aussi à saint Joseph, que j'avais également invoqué. » Dame Célanire Nadeau. — « La Bonne sainte Anne m'a délivrée d'une douleur si grande que, si elle n'était venue à mon secours, j'en serais morte. Le dernier jour de la neuvaine que je fis en son honneur, je promis deux messes et la publication dans les *Annales*. »

**St-Georges, 28 juillet 1898 :** « Je remercie la Bonne sainte Anne et saint Antoine pour une guérison et plusieurs autres faveurs obtenues par leur intercession, après promesse d'insertion dans les *Annales*. » Une abonnée.

**St-Gilbert, 30 juillet 1898 :** « Merci pour le succès d'une entreprise. » J. H. Paquin.

**Ste-Hénédine, 15 septembre 1898 :** « Je remercie bien sincèrement sainte Anne pour m'avoir guérie d'un grand mal de tête, et pour plusieurs autres faveurs. » Une abonnée.

**St Henri :** « Merci à sainte Anne pour avoir obtenu de l'ouvrage à mon mari. Je promets, s'il peut en avoir « à l'année » de faire un don de \$1.00. Je la remercie aussi pour avoir obtenu un grand soulagement à mon père malade. » Dame D.

« Mille remerciements à sainte Anne pour la guérison de ma petite fille déjà condamnée par les médecins. Elle m'a aussi fait retrouver une somme d'argent, sur laquelle je n'osais plus compter. Elle a de plus, sauvé mon bébé. Merci, ô Bonne sainte Anne ! » Mde Gariépy.

**St-Hugues, 8 septembre 1898 :** « Merci à notre Bonne Mère sainte Anne, à saint Joseph et à saint Antoine pour un objet retrouvé, après la promesse d'insertion dans les *Annales*. » Une abonnée.

**St-Hyacinthe :** « Une de mes paroissiennes, abonnée aux *Annales*, me prie aussi de vous demander d'y faire publier une faveur signalée qu'elle a obtenue par l'intercession de cette grande Thaumaturge du Canada. » Elie Bacon, Ptre, Curé. — 17 février 1899 : « Reconnaissance pour une guérison. » Off. 25 cts. Une abonnée.

**St-Isidore, 18 septembre 1898 :** « Depuis plusieurs années j'étais atteinte d'une maladie dont la gravité augmentait continuellement, malgré les soins du médecin. J'avais des étouffements si intenses que, depuis trois ans, il m'était devenu impossible de travailler. Avec cela je ne mangeais presque pas. J'étais portée à me laisser aller au découragement. En ce moment critique, il me vint l'inspiration d'aller faire



une neuvaine à sainte Anne de Beaupré, pour demander ma guérison. Je suis allée faire cette neuvaine. Je promis, si j'étais guérie, de retourner en faire une autre en actions de grâces et de faire inscrire ma guérison dans les *Annales*. Je suis actuellement presque entièrement guérie, et je viens aujourd'hui accomplir ma promesse, après deux ans de délai, ô Bonne sainte Anne ! » Marie Pâquette. — « Une autre personne remercie sainte Anne, la sainte Famille et la sainte Face, pour la guérison d'une maladie qui la faisait beaucoup souffrir et qui la jetait dans de grandes inquiétudes. Elle a été guérie après une neuvaine et la promesse de publier sa guérison. » C. P. — « Deux autres personnes remercient la T. S. Vierge, sainte Anne et saint Antoine pour différentes grâces obtenues en faisant des neuvaines. » — « Merci, ô Bonne sainte Anne, pour la guérison de mon enfant. » Une abonnée.

**St-Jean Chrysostôme** : « Merci pour la guérison d'un grand mal de côté. » Une abonnée.

**St-Jean. I. O.** : « Je dois dire que j'éprouve déjà un mieux considérable, depuis que je me suis recommandée à sainte Anne, ainsi qu'à saint Antoine et à saint Joseph. » — 29 juillet 1898 : « Une abonnée a été guérie, rien qu'en appliquant une *image de sainte Anne* sur la partie malade. » Dame P. B. abonnée. — 6 septembre : « Mon fils était atteint d'une maladie dangeureuse qui l'empêchait de vaquer à ses occupations. Aujourd'hui je dois de la reconnaissance à sainte Anne, non seulement pour lui avoir rendu la santé, mais encore pour lui avoir procuré une position. Merci aussi pour beaucoup d'autres faveurs. » Un abonné. — « Je remercie la Bonne sainte Anne pour m'avoir guérie d'un mal de gorge dont les suites menaçaient de devenir inquiétantes. Je lui demande pardon d'avoir si longtemps négligé à faire insérer cette grâce dans les *Annales*. » A. P.

**St-Jean Baptisté, Manitoba** : « Je dois mille remerciements à sainte Anne pour la guérison complète d'un mal d'estomac et d'une faiblesse de cœur, après une neuvaine et la promesse de publier le fait dans les *Annales*. Gloire à Dieu et à la Bonne sainte Anne ! Puisse ce récit inspirer, à tous ceux qui le liront, une grande confiance envers la grande Protectrice des malheureux ! » Dame Louis Gauthier.

**St-Joseph, Beauce, 12 septembre 1898** : « Actions de grâces à Notre-Seigneur et à sainte Anne pour la guérison d'une de mes sœurs. » Z. Doyon.

**St-Joseph de Lévis** : Plusieurs personnes remercient la Bonne sainte Anne pour les faveurs qu'elles en ont reçues. » X. L. — Je dois remplir la promesse que j'avais faite à sainte Anne, à savoir de m'abonner aux *Annales* et d'y insérer ma guérison. J'ai été exaucé, je me suis abonné. Il ne me restait plus à m'acquitter que de ma dernière promesse, c'est ce que je fais aujourd'hui avec un cœur tout rempli de reconnaissance. » Louis Guay. — 5 septembre : « Merci à sainte Anne pour une heureuse délivrance. » Une abonnée.

**St-Joseph N. B., 21 septembre 1898** : « Faveurs signalées obtenues par l'intercession de sainte Anne » Une abonnée.

**St-Jovite, 7 août 1898** : « J'ai obtenu plusieurs faveurs signalées, grâce à sainte Anne. Je l'en remercie bien humblement. » Dame Pierre Dufour.

**Ste-Julie, 31 janvier 1899** : « Merci pour une guérison et pour plusieurs autres faveurs. Off. 50 cts. Dame L. Roberge, abonnée. — Actions de grâces pour le rétablissement d'un prêtre malade. O Bonne sainte Anne, merci ! — « Actions de grâces également, pour une jeune personne, possédant une grande foi, mais à qui la confession cause des inquiétudes exagérées. » Off. \$1.00.

**St-Justine de Langevin, Dorchester, 27 août 1899 :** « M<sup>de</sup> O. M., incapable de suivre les Exercices de la sainte Mission, promet de s'abonner aux *Annales de la Bonne sainte Anne* et d'y publier sa guérison. O merveille ! Le même jour elle vint écouter les sermons, elle se confessa et communia à l'église. Son mari a payé les 50 cts pour l'abonnement, et elle publie aujourd'hui sa guérison dans les *Annales*. »

**St-Liboire, 29 août 1898 :** « L'un de mes paroissiens M. Firmin Martel, remercie sainte Anne pour une faveur qu'il reconnaît avoir obtenue par son intercession. » F. Bertrand, P<sup>tre</sup> — « J'eus à peine recommandé ma petite fille à sainte Anne, que l'enfant s'est trouvée guérie. » M. D.

**St-Louis, N. B., 1<sup>er</sup> août 1898 :** « Merci à sainte Anne pour une faveur reçue. » Appoline Vautour.

**St-Magloire, 3 août 1898 :** « Je désire remercier sainte Anne pour une guérison et pour plusieurs autres faveurs. » Dame A. C.

**St-Malachie :** « Par l'intercession de sainte Anne, j'ai obtenu ma guérison. Reconnaissance éternelle à cette grande Sainte ! »

**St-Marcel :** « Ma petite fille a été guérie par sainte Anne d'un mal de côté. » M<sup>de</sup> N. St Martin. — 1<sup>er</sup> septembre 1898 « Une dame d'ici désire remercier sainte Anne pour une guérison. » Dame N. N.

**Ste-Marie, 19 juillet 1898 :** « Merci à sainte Anne pour la guérison d'une maladie grave, obtenue l'automne dernier. » Une abonnée.

**Ste-Marie, Beauce, 9 août 1898 :** « Une abonnée remercie sainte Anne pour une grâce obtenue. »

**St-Maxime de Scott, 9 septembre 1898 :** « Deux grâces ont été obtenues par l'intercession de la T. S. Vierge et de sainte Anne. Gloire, amour et reconnaissance à jamais ! Off. 25 cts. M. G. abonnée. »

**St-Monique, 10 août 1898 :** « Grands remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour avoir réglé une affaire importante. » Dame A. Savard.

**St-Odilon, 5 septembre 1898 :** « Une grande faveur m'a été accordée par sainte Anne, après que j'eus fait la promesse de la publier dans les *Annales*. » Thos J. Doyon.

**St-Patrice, 16 septembre 1898 :** « Mille remerciements au Sacré Cœur, à sainte Anne et à saint Antoine pour m'avoir fait connaître ma vocation et pour m'avoir accordé plusieurs autres grâces extrêmement précieuses. » Une abonnée.

**St-Paul de la Croix, 2 août 1898 :** « Mes actions de grâces pour une faveur signalée. » Un abonné.

**St-Paul, Montmagny :** « Je remercie la Bonne sainte Anne pour la conversion de mon frère. » Une Enfant de Marie.

**St-Pie de Bagot, 21 août 1898 :** « Reconnaissance à sainte Anne pour des faveurs obtenues par une abonnée. » Dame E. G.

**St-Polycarpe, 14 septembre 1898 :** « Je remercie sainte Anne pour la conversion de mon mari. » Dame E. Ladouceur.

**St-Prosper, 23 juillet 1898 :** « Une personne a été guérie d'un mal qu'elle avait au bras, par l'intercession de sainte Anne. » Mr L.

**St-Prosper, Co. Champlain :** « Merci à sainte Anne pour m'avoir radicalement guérie d'une maladie grave, après la promesse de faire un pèlerinage et de publier ma guérison dans les *Annales*. J'accomplis en ce moment ma promesse en

lui demandant de continuer à me protéger ainsi que toute ma famille. » Dame Vve-  
J. L.

**St-Raymond**, 15 septembre 1898 : « Un abonné remercie sainte Anne pour la guérison de ses deux petits enfants. »

**St-Remi** : « Actions de grâces à sainte Anne et à saint Joseph pour plusieurs grâces spirituelles et temporelles obtenues par leur intercession. » Une abonnée.

**St-Roch des Aulniers**, 28 août 1898 : « Un enfant, atteint de la grippe, a été guéri par sainte Anne après la promesse de publier cette faveur dans les *Annales*. Je la remercie aussi pour plusieurs autres bienfaits. » O. S.

**St-Romuald** : « Un membre de notre famille était atteint d'une maladie incurable. Mais qu'y a-t-il d'impossible à sainte Anne ? Elle l'a guéri ! Merci, ô Bonne sainte Anne ! » Une Enfant de Marie. — 12 septembre 1898 : « Une mère de famille remercie sainte Anne pour plusieurs faveurs. » Dame F. M. — « Un enfant de douze ans était atteint de diphtérie. Sainte Anne l'a délivré, après la promesse de publier cette guérison. Merci ô Bonne sainte Anne ! Une famille de St-Romuald. » P. L. Ptre. — « Merci, à sainte Anne pour m'avoir délivré d'une maladie qui me retenait au lit depuis huit ans. » Jos Gendron.

**St-Samuel**, 15 septembre 1898 : « Deux abonnés remercient sainte Anne pour leur guérison. » A. S. D.

**St-Sauveur des Montagnqs**, 8 juillet 1898 : « J'ai obtenu deux faveurs remarquables par l'intercession de sainte Anne. » Un abonné.

**St-Sébastien**, 11 août 1898 : « Mille remerciements pour la guérison d'un mal de côté et pour plusieurs autres faveurs. » Dame T. M.

**St-Sévère**, 26 août 1898 : « Merci à la Bonne sainte Anne pour une faveur insigne. » Une abonnée.

**St-Sulpice**, 14 juillet 1898 : « Grands remerciements à sainte Anne et à saint Joseph pour ma guérison. » Un abonné. — 15 août : « La Bonne sainte Anne m'a guérie d'une inflammation de poumons qui devait certainement me conduire au tombeau. Gloire et reconnaissance à cette bonne Mère ! » Mde O. R.

**Ste-Ursule** : « J'ai obtenu des grâces signalées de la Bonne sainte Anne, après lui avoir promis de faire chanter une grand'messe en son honneur. » Une abonnée.

**St-Valère**, 18 juillet 1898 : « Merci pour la guérison de ma petite fille. » Une abonnée. — « Grands remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire, à la Bonne sainte Anne et au B. Gérard Majella pour une grande faveur obtenue après promesse de publication. » Mde Tardif.

**St-Zénon**, 22 août 1898 : « La Bonne sainte Anne m'a obtenu ma guérison à la troisième neuvaine que je lui faisais. Je la remercie aussi pour une faveur temporelle. » Dame I. L., abonnée et congréganiste.

**Victoriaville** : « Mille remerciements à sainte Anne pour une grande faveur obtenue après promesse de publication. » J. L. — « Mde Louis Pothier la remercie pour deux faveurs différentes. »

**Warwick** : « Depuis sept mois, je priais vainement pour obtenir une grande grâce. Le Ciel semblait rester sourd à mes supplications. Je fis alors quelques promesses à sainte Anne, entre autres celle de m'abonner aux *Annales*, que je n'avais jamais reçues, et d'y faire publier la faveur que je sollicitais si ardemment, si, par son intercession, je parvenais enfin à l'obtenir. Ceci se passait au commencement du mois de juillet. Le 12, je commençai une neuvaine et remis tout entre les mains-

de sainte Anne. Dès le troisième jour de la neuvaine je m'aperçus, qu'elle m'écouterait, et le 22, j'étais entièrement exaucée. Je lui dois une éternelle reconnaissance, et la prie de me continuer ses faveurs. » D. F.

## ETATS-UNIS

**Colorado.** — FORT COLLINS, 31 janvier 1899 : « J'ai été exaucée et j'envoie ce que j'avais promis. » Off. \$2. 00. Mde Louis Michaud.

**Connecticut.** — COLLINSVILLE, 31 janvier 1899 : « J'ai obtenu la santé et la réussite dans mes entreprises. Merci mille fois ! » Off. \$2.00. Louis Roy. — JEWETT-CITY : « J'ai obtenu la guérison d'un mal de côté et d'estomac après avoir payé une messe et fait une neuvaine en l'honneur de sainte Anne. » V. Laliberté. — « Je remercie sainte Anne pour deux grandes faveurs qu'elles m'a accordées. » Dame C. G. — NEW-HAVEN, 29 juillet 1898 : « L'hiver dernier j'étais affligée de plusieurs maladies et le médecin désespérait de me guérir. Je me recommandai à sainte Anne, promettant de faire publier ma guérison. Aujourd'hui je suis très-bien. » Une abonnée. — 30 juillet : « La guérison d'un mal de dents, après promesse de publication et une autre grande faveur. » Dame Z. Bouffard. — PUTNAM : « La conversion de mon mari ivrogne. » Dame J. A. — STAFFORD SPRINGS, 26 juillet : « Plusieurs grâces obtenues. » Marie Rose Girard. — 27 Août : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour m'avoir obtenu la conversion de mon mari, autrefois adonné à la boisson. » Dame L. D. — TAFTVILLE : « Une abonnée désire remplir la promesse qu'elle avait faite à la Bonne sainte Anne de faire inscrire dans les *Annales* sa guérison. La faveur a été obtenue. » S. M. Benoit. — 23 Août : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour des grâces obtenues après promesse de publication dans les *Annales*. » — WESTVILLE, 28 juillet : « La santé. » Une abonnée.

**Illinois.** — KANKAKEE, 29 juillet 1898 : « Un emploi trouvé par l'intercession de sainte Anne. » Dame M. Soucy. — 26 Août : « J'avais obtenu deux grandes grâces par l'intercession de sainte Anne, de saint Antoine de Padoue et des âmes du purgatoire, en faisant dire une messe et promettant de publier dans les *Annales*. » M. C. — 2 septembre : « Je remercie la Bonne sainte Anne, Notre-Dame du Sacré-Cœur et saint Antoine de Padoue de m'avoir soulagée dans une maladie dont je souffrais depuis longtemps, maintenant je puis vaquer à mes occupations. » Une enfant de Marie.

**Indianapolis.** — SOUTH BEND, 10 août 1898 : « J'ai promis une messe à sainte Anne, aussitôt mon fils a eu de l'ouvrage. » Dame H. Séguin.

**Maine.** — AUBURN, 25 septembre 1898 : « Plusieurs faveurs obtenues dans ma famille par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine de Padoue. » Johnny Vaillancourt. — AUGUSTA, 2 août : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour avoir guéri ma petite fille d'une grave maladie, et aussi pour bien d'autres faveurs obtenues. » M. L. Lecler. — 23 Sept. : « Délia Bolduc promet à sainte Anne de communier avec son petit bébé aveugle sur les bras, s'il pouvait voir dans les quinze jours : le bébé a été guérie par miracle. La mère s'est abonnée aux *Annales*, et vient y publier la guérison. » — BRUNSWICK : « Deux faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne. » Dame Jos. W. Michaud. — GARDINER, 17 septembre : « Une mère remercie la Bonne sainte Anne pour la protection qu'elle lui accordée. Sa petite fille a reçu le nom de *Marie Anne* selon la promesse qui avait été faite: *Merci ô*

Bonne sainte Anne. » Vitaline Willett. — LEWISTON, 21 septembre : « Guérison d'un mal à l'œil. » Euphrasie Cloutier. — « Grands remerciements à sainte Anne pour m'avoir guérie d'un mal d'yeux. » M. R.

**Massachusetts.** — BOSTON, 10 septembre 1898 : « Je prie sainte Anne de me pardonner ma négligence de ne pas avoir fait publier des faveurs toutes spéciales aux différents membres de la famille. — E. B. Goyette. — CHICOPEE, 1er septembre : « Je remercie la Bonne sainte Anne et saint Antoine de Padoue pour la guérison de mon enfant, après avoir promis de le publier dans les *Annales*. » — FALL-RIVER, 5 septembre : « Je viens, par la voie des *Annales* de la Bonne sainte Anne, la remercier pour une guérison obtenue. Le R. M. S. avait été dange-reusement malade et condamné par tous les médecins. Aujourd'hui il est complè-tement guéri. » Une abonnée. — FITCHBURG : « Une abonnée remercie la Bonne sainte Anne pour sa guérison. » G. F. — « Actions de grâces à Notre-Dame de la Salette, à sainte Anne de Beaupré et à saint Antoine de Padoue pour une guérison obtenue. » Dame E. D. abonnée. — GARDNER, 12 août : « J'ai obtenu ma guérison après avoir fait une neuvaine à sainte Anne. » Dame O. H. — HOLYOKE : « Une guérison obtenue, ainsi que plusieurs grâces. » M. M. R. — LAWRENCE : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour le bon succès d'un procès. » Une abonnée. — « Mille remerciements à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour plusieurs faveurs signalées, obtenues par leur intercession. » Dame George Beaulieu. — LEEDS : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour ma guérison et celle de deux de mes enfants. » Dame P. — P. LOWELL, 7 août : « Une guérison. » Dame D. Lambert. — 4 septembre : « Guérison d'un mal d'yeux. » Maria, enfant de Marie. — MIDDLETON, 7 décembre : « Mon petit garçon s'était fait à la jambe, une terrible blessure. Je m'adressai à sainte Anne et aussitôt j'ai obtenu sa guérison. » Dame A. B. — NORTH CAMBRIDGE, 27 août : « Madame Louise Frenière remercie la Bonne sainte Anne pour avoir guérie son petit enfant infirme. » — « Madame Léon Gingras, d'Arlington, a aussi obtenu la guérison de son mari. » — NORTHBORO, 1er juillet : « Je désire remercier sainte Anne pour une grande faveur qu'elle m'a accordée. » Marie Desorcy. — SALEM, 22 août : « La Bonne sainte Anne a guéri notre cheval. » Une abonnée. — SPRINGFIELD : « Je désire remercier sainte Anne pour une grande faveur obtenue pour ma famille. » Dame Sylvestre. — TAUNTON, 10 août : « Mes très-humbles remerciements à sainte Anne, pour m'avoir conservé la vie. » A. Poudrin. — WEBSTER, 15 août : « Plusieurs faveurs obtenues. » Une jeune fille. — WILLIAMSTOWN : « Je dois à sainte Anne de ferventes actions de grâces pour des faveurs spirituelles et temporelles obtenues par son intercession. » C. Beaudoin, Ptre. — WORCESTER, 11 août : « Je viens remercier la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. » Une abonnée. — « La guérison d'un mal d'yeux, après promesse de publication. » Laura Fontaine. — « Une abonnée, ayant obtenu plusieurs grâces signalées par l'inter-cession de la Bonne sainte Anne, désire prouver sa reconnaissance en les insérant dans les *Annales*. » Sr M. A. Piché.

**Michigan.** — BARAGA, 30 janvier 1899 : « Je fus atteinte soudainement d'une maladie dont je croyais mourir. J'ai obtenu un soulagement immédiat en promettant une messe à sainte Anne avec une offrande de 50 cts, l'inscription dans les *Annales*. Je me recommande encore d'une manière toute spéciale à cette puis-sante Protectrice. » Off. 50 cts. Dame A. L. abonnée. — CALUMET, 24 janvier :

« Depuis longtemps je souffrais dans tous mes membres des douleurs atroces, qui m'empêchaient de dormir pendant des nuits entières. Je fus guérie après avoir promis une messe, l'insertion de la faveur, et une offrande de 10 cts. » Off. 10 cts. Dame Cardinal, abonnée. — SIDNAW, 14 septembre 1898 : « Grâces obtenues. » Une abonnée. — « Je désire remercier la Bonne sainte Anne et saint Antoine de Padoue du secours qu'ils m'ont accordés durant une maladie très douloureuse, après promesse de faire publier dans les *Annales*. » Dame G. Pomerieu. — SPALDING, 28 juillet : « Plusieurs faveurs obtenues. » Dame O. Pâquet. — VULCAN : « Je rends grâces à la Bonne sainte Anne de m'avoir guérie d'une maladie des nerfs, dont je souffrais depuis longtemps. » Dame Honoré Girard, — 2 février 1899 : « Etant malade, je promis une messe et la publication. A mon grand étonnement et à celui de ma famille, dès ce moment je ne ressentis plus aucun mal. » Off. 50 cts. Dame Léonide Lebrun. — « J'ai promis à sainte Anne, si elle m'accordait une grâce, de la faire publier dans les *Annales*. » Off. 25 cts. François Chiesa.

**Minnesota.** — BELLE-PRAIRIE : « Une mère de famille remercie sainte Anne pour la guérison d'un de ses fils. » — « Grâce reçue. » Off. \$2. 50. Dame L. W. — GENTILLY : « La guérison de ma fille, par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine de Padoue. » J. E. B. — RED LAKE, 15 juin 1898 : « La guérison d'un mal d'yeux par l'intercession de sainte Anne ; en promettant de publier dans les *Annales*. » R. E. — RICHWOOD, 4 février 1899 : « Don à sainte Anne. » Off. \$1. 00. Philomène Bellefeuille. — STILLWATER, 18 août 1898 : « Remerciements à sainte Anne pour m'avoir guéri. » Ike Arsenault. — « Actions de grâces à la Bonne sainte Anne, pour la guérison de mon enfant qui souffrait d'un mal inconnu. » Dame A. Morissette, une abonnée.

**Montana.** — BUTTE, 8 août 1898 : « Merci à sainte Anne pour m'avoir préservée de la picote. » Dame L. Lecler. — MISSOULA, 18 juillet : « Le vingt deux du mois de mai, m'étant trouvée dans un état très critique, et ne pouvant obtenir aucun secours des médecins, je me recommandai à la Bonne sainte Anne, lui promettant de faire chanter une grand'messe et de publier ma guérison dans les *Annales*, si je l'obtenais. Aussitôt je fus exaucée. Mille remerciements à la Bonne sainte Anne. » Dame Théo. Lachambre. — 9 Septembre : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues, après neuvaines et promesse de publication dans les *Annales*, » Dame B. L.

**New-Hampshire.** — BELMONT : « Merci à sainte Anne pour la guérison d'un enfant malade depuis trois mois, après une promesse que j'avais faite. » W. F. — EAST-JAFFREY, 25 juillet 1898 : « Plusieurs grâces obtenues. » Dame J. Duval. — FRANKLIN FALLS, 7 août : « Une grâce obtenue par l'intercession de sainte Anne. » Une abonnée. — LANCASTER : « Mr et Mde France Nolette ont été guéris l'un et l'autre d'une maladie désespérée. » — MARLBORO, 1er février 1899 : « Mille et mille remerciements pour la conversion de mon garçon. » Off. \$3. 00 Mde. F. I. — NASHUA, 14 septembre 1898 : « Merci à sainte Anne pour la guérison de mon mari et la conversion de mon fils. » B. G. — 5 Février 1899 : « Don à sainte Anne. » Off. \$2. 00. Arthur Marquis. — SOMERSWORTH, 2 août 1898 : « Merci à sainte Anne pour avoir obtenu une guérison et un emploi. » Une abonnée. — 24 septembre : « J'avais promis de m'abonner aux *Annales* de sainte Anne et d'y faire publier qu'elle m'avait exaucée, si elle daignait écouter ma prière. Je suis heureuse de m'acquitter de ma promesse et de faire part aux autres abonnés

de la bonté de sainte Anne, même envers ceux qui ne le méritent pas. Je la prie de me continuer sa protection.» B.

**New-Jersey.** LAWRENCEVILLE, 27 août 1898. « Au mois d'avril dernier j'ai eu aux yeux un mal qui me faisait beaucoup souffrir, et que le médecin déclara incurable. Je me mis à invoquer Notre-Dame du Sacré-Cœur par l'intercession de sainte Anne et promis que, si j'obtenais ma guérison, je la ferais publier dans les *Annales*. Mon mal a disparu et je tiens ma promesse. » Dame P. Barbeau.

**New-York.** — COHOKS, 6 juillet 1898. « J'ai été guéri d'un mal que j'avais au cou, en promettant de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne et de publier la grâce dans ses *Annales*. J'ai aussi obtenu beaucoup d'autres faveurs. » Elzéar Dubois. — NEPRAN, 9 septembre: « Sainte Anne nous a aidé dans une affaire très-importante, après promesse de publication. » J. L. M. Brunet. — PENDLETON: « Deux faveurs obtenues après prière à sainte Anne et promesse de publication. » Adèle Cayen. — PIERCEFIELD, 29 juillet: « Plusieurs guérisons et faveurs ont été obtenues par l'intercession de sainte Anne, après promesse de publication. » Dame F. Parent.

**North-Dakota.** — CASHEL. — 11 juillet 1898: « Merci à sainte Anne pour m'avoir accordé à moi-même la santé, et à deux de mes enfants la guérison; l'un avait la grippe, et l'autre un mal inquiétant aux oreilles. » A. Normand. — GRAND FORKS, 31 juillet: « Je désire remercier sainte Anne pour une guérison et pour plusieurs autres grâces obtenues par son intercession, après la promesse d'en faire la publication. » Dame P. Généreux. — « Je désire aussi remercier la Bonne sainte Anne pour biens des faveurs obtenues par son intercession » Dame Champagne. — LORDSBURG, 10 août: « Je remercie de grand cœur la Bonne sainte Anne pour la guérison de mes deux enfants. » Dame G. H.

**Ohio.** — DEFIANCE, 3 janvier 1899: « Merci pour ma guérison, après promesse de messe et de publication. » Off. 15 cts. Dame I. L. B.

**Rhode Island.** — MANVILLE, 9 août 1898: « La guérison d'un mal d'estomac. » A. L. — 16 août: « Deux personnes ont obtenu par l'intercession de la Bonne sainte Anne des faveurs spéciales. » J. N. Brodeur. Ptre. — NATICK, 21 juillet: « Une grande faveur obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne. » P. M. — WOONSOCKET, 7 septembre: « Madame J. Cayen désire remercier sainte Anne pour une guérison obtenue par son intercession. » J. W. Brodeur. Ptre.

**South Dakota.** — TURTON, 6 février 1899: « Nous sommes, mon mari et moi, bien reconnaissants à la Bonne sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle nous a accordées. » Off. \$1. 00. Une abonnée.

**Vermont.** — BELLOWS FALLS, 21 septembre 1898: « Merci à sainte Anne pour deux grandes faveurs. » Dame A. D. — PLAINFIELD, 22 juillet: « Guérison obtenue après promesse de publication. » J. C. Lemay.

**Wisconsin.** — CADOTT FALLS: « Une mère de famille remercie la Bonne sainte Anne pour une guérison obtenue après promesse de publication dans les *Annales*. » Samuel Douville. — CHIPPEWA FALLS, 4 septembre 1898: « Plusieurs faveurs m'ont été accordées par sainte Anne, après une neuvaine en son honneur. » H. M. — WEST SUPERIOR, 3 février 1899: « Un jeune homme remercie sainte Anne pour toutes les faveurs qu'il en a reçues. Il envoie à cet effet 50 cts. — Un père de famille envoie 10 cts. pour remercier sainte Anne de lui avoir rendu son fils. » Off. 60 cts. Dame Frédéric Labrei.

## Bulletin de l'Archiconfrérie

**Affiliations.** — Le 28 février a été affiliée à l'Archiconfrérie de Sainte-Anne de Beaupré la *Confrérie des Dames de Sainte Anne*, érigée en vertu d'un indult apostolique du 22 octobre 1881, par feu Mgr Fabre, dans l'église de l'Epiphanie, le 31 juillet 1886. Cette nouvelle affiliation est due au zèle du Rév. J. T Gaudet, curé de la paroisse. Ce dernier nous écrit : « La Congrégation des Dames de Sainte-Anne dans ma paroisse est un agent puissant pour opérer du bien dans les âmes. Je n'ai qu'à me féliciter des résultats obtenus jusqu'au jourd'hui. »

— Le 6 mars a été affiliée à l'Archiconfrérie, la société des Dames de l'Autel et de sainte Anne, en la paroisse des SS. Simon et Jude à Belle River, Ontario. Le Rév. J. Ed Meunier, curé de la paroisse, avait déjà sollicité cette faveur le 9 juillet 1897. L'Archiconfrérie établie dans la susdite paroisse compte 88 membres.

### RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

#### INTENTIONS GÉNÉRALES

**L**E triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.  
La Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean-Népomucène Newmann, et autres serviteurs et servantes de Dieu morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.

#### DÉFUNTS

**Mgr Clari, nonce papal, à Paris** décédé le 8 mars.

♦♦♦♦♦

FALL RIVER, MASS. : Dame Jacques Peltier. — L'ANGL GARDIEN DE ROUVILLE : M. François Bellevue dit Bousquet, âgé de 102 ans. — LÉVIS : M. le Dr Guay. — MONTRÉAL : M. F. X. P. Demers, Président de l'Association des Insti



tuteurs catholiques de Montréal. — QUÉBEC : M. Wilfrid Etienne Brunet. — SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ : Dame Louise Boucher, veuve de Jean-Marie Caron. — ST-DAMASE : le Rév. Georges Derôme, ancien curé. — SAINTE-FOYE : Lady Stuart, née Elmire Charlotte Aubert de Gaspé, veuve de Andrew Stuart. — ST-NICOLAS (France) : Fr. Joseph Schwal, C. SS. R. — ST-PASCAL : Delle Alice Hudon dit Beaulieu. — ST-VALIER : Madame Georgina Blais, épouse de Sieur Pierre Gauvreau.

### INTENTIONS PARTICULIÈRES

MONTMAGNY : « Continuez, ô Bonne sainte Anne, de me protéger ainsi que ma petite famille. » Off. : 25 cts. M. A. F. abonné. — MONTRÉAL : « Mde A. G. se recommande à la Bonne sainte Anne pour obtenir sa guérison. Off. : \$ 2.00. — POINTE AUX TREMBLES : Je recommande à vos prières un enfant privé de l'usage de ses jambes depuis 5 mois. » Off. : 25 cts. Dame B. G. — SAINTE-ANNE : « Je recommande mon petit garçon qui est tombé trois fois sans connaissance le même jour et dont le docteur désespérait. Il n'est plus tombé depuis le jour de l'an. Je recommande aussi ma nièce Madame Cottin afin qu'elle recouvre la vue. » Off. : 50 cts. M. Joseph Pommier. — SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE : « Pardon d'avoir retardé de faire publier ma guérison. Je prie sainte Anne, la Sainte Vierge et saint Joseph de bien vouloir me continuer leur protection ainsi qu'à mon fils. » Off. : 25 cts. Mme C. Lapointe, abonnée. — ST LOUIS DE KENT N. B. : « Veuillez avoir la bonté de demander à sainte Anne de continuer à m'accorder ses grâces à l'avenir : elle m'a préservée d'une perte de \$ 300.00, et d'une opération. » Off. : \$ 5.00, d'après ma promesse. Lazare Guimond, Sr. WINDSOR MILLS : « Je remercie la Bonne sainte Anne, ainsi que le Sacré-Cœur de Jésus de m'avoir guéri d'un violent mal de dents. Je demande encore d'être délivré d'une peine d'esprit qui me fatigue beaucoup. Off. : \$ 1.00. A. C.

AUTRES INTENTIONS. — Abonnés, 30 : Bonnes œuvres : 6. — Bonnes morts : 9. — Conversions : 25. — Curés et paroisses : 8. — Emplois désirés : 4. — Enfants : 12. — Entreprises : 7. — Familles : 9. — Grâces temporelles : 50. — Grâces spirituelles : 28. — Infirmes : 25. — Institutrices et classes : 4. — Intentions particulières : 10. — Ivrognes : 6. — Jeunes gens : 19. — Jeunes filles : 22. — Malades : 62. — Ménages désunis : 2. — Mères de familles : 10. — Missions et retraites : 32. — Pères de familles : 15. — Pécheurs : 3. — Personnes en danger de perdre la foi : 15. — Premières communions : 3. — Religieux ou Religieuses : 2. — Vocations : 15. — Voyageurs : 6. — Zélateurs et zélatrices : 33.

